

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Budget initial 2025

(délibération)

Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur le budget initial 2025

- Commission des finances du 05/12/24

**Note de l'ordonnateur
Budget initial de l'exercice 2025
Université de Lille**

EXPOSE DES MOTIFS

1. Un contexte national difficile et des incertitudes financières fortes

Dans un contexte financier national difficile, la prévision du déficit public de la France atteignant 6,1% du produit intérieur brut (PIB) en 2024 selon le projet de loi de finances de fin de gestion présenté en Conseil des ministres le 6 novembre 2024, les établissements d'enseignement supérieur, dont les universités, sont confrontés à des défis de plus en plus marqués. La hausse des coûts, les incertitudes économiques et les réductions budgétaires impactent directement les ressources disponibles pour financer la recherche, les infrastructures, et les initiatives pédagogiques :

a. Incertitude sur le financement de la totalité des dépenses liées à la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) en 2025

La loi de programmation de la recherche (LPR), adoptée pour la période 2021-2030, constitue une réforme majeure visant à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la recherche française. Cette loi ambitionne d'augmenter progressivement les investissements dans la recherche publique, en allouant un budget croissant aux établissements de recherche et aux universités. Elle introduit également des mesures pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des chercheurs, attirer de nouveaux talents et stimuler les collaborations entre les secteurs public et privé.

Jusqu'en 2024, les dépenses engagées par les universités françaises pour s'inscrire dans cette loi étaient intégralement financées dans le cadre de la Subvention pour Charges de Service Public.

Dans le cadre du Projet de Loi des Finances 2025, seul un tiers de la nouvelle marche de la LPR serait financé. A ce stade, l'incertitude demeure quant aux mesures qui seront financées ou non. Ces mesures représentent à elles-seules pour l'Université de Lille 2.5 M€ en 2025.

b. Relèvement du CAS PENSION : pas de compensation prévue dans le Projet de Loi des finances 2025

La question des pensions représente un enjeu financier important pour les universités. En effet, les charges de pension, liées au financement des retraites des agents titulaires, augmentent régulièrement en raison du vieillissement de la population et de la croissance des droits acquis. Cette augmentation constante des charges de pension crée une pression budgétaire qui limite leurs marges de manœuvre et peut impacter les ressources disponibles pour le recrutement, les projets pédagogiques, ou encore la recherche.

Dans un contexte de restriction budgétaire, le PLF 2025 prévoit pourtant un relèvement du taux de contribution au compte d'affectation spécifique (CAS) pension non compensé par l'Etat. Cette augmentation du taux sera de 4 points et représente pour l'université une augmentation de 7.8 M€ de ses dépenses de masse salariale : cette dépense a été incluse sans compensation suite à l'émission d'un courrier de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en date du 19 novembre 2024 détaillant la préparation du budget initial 2025.

c. Incertitude sur les nouveaux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage : le décret n° 2024-695 du 5 juillet 2024 intègre de nouveaux niveaux de prise en charge

La réforme du niveau de prise en charge des apprentis concerne les contrats signés à compter du 15 juillet 2024 et vise à réajuster les montants alloués pour la formation des apprentis :

- Une procédure « complémentaire » visant le niveau de prise en charge des nouveaux diplômés
- Une procédure de révision générale du niveau de prise en charge uniquement pour les niveaux 6 et 7

En redéfinissant ces niveaux de prise en charge, l'objectif est d'optimiser l'allocation des fonds publics, de favoriser les formations en tension, et d'encourager une adéquation entre les compétences des jeunes diplômés et les besoins des entreprises.

Cependant, cette révision financière peut entraîner des ajustements budgétaires pour les établissements d'enseignement, en particulier les universités, qui accueillent et forment des apprentis, et qui se sont organisés pour répondre à la demande étudiante pour ce type de formations. Elle nécessite de repenser la gestion des ressources, l'organisation pédagogique, et parfois de redoubler d'efforts pour maintenir la qualité de l'accompagnement des apprentis dans ce nouveau cadre financier.

Concernant l'Université de Lille, il est à ce jour très difficile d'estimer l'impact financier de cette réforme. L'enjeu est fort : la recette issue de l'apprentissage représente 29 M€.

Au vu de ces divers éléments nationaux et de l'incertitude forte sur leur financement, la capacité de l'université de Lille à maintenir un équilibre financier déjà fragilisé structurellement depuis quelques années, tout en répondant aux besoins croissants de sa communauté académique, devient improbable.

2. Un déficit de 25.1 M€ en lien avec une sous-dotation qui reste majeure

Compte tenu de ces éléments, l'Université de Lille est comme de nombreuses universités françaises dans l'incapacité d'équilibrer son budget initial tout en poursuivant ses projets et en maintenant ses emplois. La subvention pour charge de service public (qui ne lui a pas encore été pré-notifiée) associée à des ressources propres importantes, ne suffisent pas à couvrir ses charges. Ainsi, le budget initial de l'établissement présente un déficit de 25.1 M€.

La difficulté majeure de l'établissement réside dans sa sous-dotation. En effet, si on compare l'Université de Lille avec des universités comparables pluridisciplinaires de santé, en province, avec des effectifs étudiants entre 55 000 et 85 000, l'université de Lille est la moins bien dotée :

	Subvention pour Charges de Service public 2022 par étudiant (source AEF)
Lille	6185
Bordeaux	6402
Strasbourg	6791
Lorraine	7551
Grenoble	8207
Aix Marseille	8705

Ainsi, malgré le soutien de l'Etat de 23 M€ complémentaires entre 2022 et 2024 (SCSP définitive 2022 versus SCSP intermédiaire 2024) et les efforts entrepris, l'Université de Lille ne parvient à maintenir au budget initial 2025 sa trajectoire de plan de retour à l'équilibre (- 8 M€ prévus en 2025).

3. Une trajectoire budgétaire accompagnant les axes stratégiques...

Au regard de ses moyens budgétaires limités, l'Université de Lille a mobilisé des ressources externes et a obtenu le label Initiative d'Excellence (ISite) en février 2017. Ce label fait partie des programmes d'investissement d'avenir en France, visant à promouvoir la recherche et l'enseignement supérieur de haut niveau.

L'Université s'inscrit dans une stratégie de transformation de l'établissement pour attirer des chercheurs et des étudiants de haut niveau, tout en contribuant à l'impact économique, scientifique et social du territoire. Grâce à des financements et à des partenariats renforcés, l'Initiative d'excellence permet à l'Université de Lille de se positionner comme un acteur de premier plan dans le paysage académique mondial.

15 M€ annuels sont aujourd'hui dévolus au développement des axes stratégiques de l'Université de Lille définis pour les années à venir et mobilisés dans un plan d'action reposant sur 5 piliers :

- Finaliser les projets initiés dans la première phase de l'initiative
- Préparer la stratégie déployée à compter du prochain contrat pluriannuel
- Renforcer le soutien à la formation en lien avec le projet LIBEL'UL
- Accompagner l'excellence social et renforcer le sentiment d'appartenance
- Consolider le rayonnement territorial et international de l'Université de Lille

4. ... tout en faisant face à des enjeux patrimoniaux colossaux

L'Université de Lille fait face à une dette bâtiminaire particulièrement importante sur les bâtiments de la Cité scientifique, dette qui constitue un défi majeur pour son avenir et pour la qualité de l'accueil des étudiants et des personnels.

Cette dette résulte principalement des investissements nécessaires pour maintenir et moderniser un patrimoine immobilier étendu, composé de nombreux bâtiments qui nécessitent des rénovations majeures comme le C1, M1 et P1. A la suite de l'audit de sécurité réalisé par le SDIS début novembre sur le bâtiment M1, une fermeture administrative a d'ailleurs été examinée : les travaux nécessaires à l'obtention d'un avis favorable n'ont pu être prévus dans leur totalité en 2025, faute de financement extérieurs et de nécessaires arbitrages budgétaires.

A cette exigence de mise en sécurité des bâtiments s'ajoutent les coûts liés aux mises aux normes environnementales et aux exigences d'accessibilité. Ces contraintes financières compliquent la gestion quotidienne de l'université et limitent ses marges de manœuvre pour de nouveaux projets.

Une mobilisation de moyens, y compris des subventions, devient cruciale pour garantir un environnement d'étude et de recherche adapté et pérenne.

Dans ce contexte difficile, incertain et contraint, tant d'un point de vue national marqué par des restrictions budgétaires et des mesures gouvernementales non compensées, que local avec une sous-dotation ministérielle et des défis bâtimentaires majeurs, malgré les efforts réalisés, l'Université ne parvient pas au BI 2025 à maintenir sa trajectoire de plan de retour à l'équilibre.

I. Les chiffres clés du Budget Initial 2025

L'intérêt de la présentation du budget en gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) est double :

- Améliorer le pilotage budgétaire, avec notamment l'introduction d'autorisations d'engagements (AE) permettant de maîtriser les engagements et leurs conséquences pluriannuelles, et de crédits de paiement (CP) permettant d'ajuster les financements aux besoins de décaissements ;
- Enrichir l'information sur la situation financière, la comptabilité budgétaire destinée au pilotage budgétaire apportant une vision de l'ensemble des engagements pris et une visibilité accrue sur les décaissements et les encaissements étant complétée par la comptabilité générale en droits et obligations constatées apportant la vision patrimoniale.

Les tableaux réglementaires permettent d'avoir une vision de la structure des encaissements et décaissements en agrégé, pour l'établissement principal et pour le SAIC, et traduisent les choix politiques de la gouvernance.

Les recettes s'élèvent à 695.1 M€. Les dépenses représentent 745.7 M€ en autorisations d'engagement et 760.7 M€ en crédits de paiement. Le solde budgétaire, différence entre les recettes et les crédits de paiement, présente un déficit de 65.6 M€.

II. Analyse des recettes du Budget Initial 2025

1. Les recettes globalisées : 150.8 M€ hors SCSP

- a. La subvention pour charges de service public (SCSP) : des incertitudes quant à la date de pré-notification et de son montant... et plus globalement quant à l'évolution de la subvention définitive pour les années à venir

À ce stade, la subvention pour charges de service public (SCSP) reste incertaine, faute de pré-notification de la part du MESR, et constitue un facteur d'instabilité dans la prévision budgétaire. Cette absence d'information claire complique l'élaboration d'un budget précis, la SCSP représentant une part significative des ressources financières de l'Université de Lille. Le courrier de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en date du 19 novembre 2024 détaille le mode de calcul qui sera réalisé dans le cadre de la pré-notification de SCSP 2025 : son montant doit être égal à 99% du montant total de la SCSP sociée inscrite en notification intermédiaire 2024. Des actions spécifiques sont toutefois adossées à la SCSP sociée.

L'hypothèse retenue est donc l'inscription de 99% du montant inscrit dans le cadre de la notification initiale 2024 de SCSP, incluant les actions spécifiques, soit : 527.1 M€. Ce montant inclut 20% du versement du COMP (50% en 2023, 30% en 2024 et 20% en 2025), mais exclut les nouvelles mesures de la LPR prévues pour 2025 en dépenses de masse salariale (2.5 M€)

b. Financements publics : une ressource plus que jamais nécessaire dans une période où l'Université de Lille est sous-dotée en termes de Subvention pour Charges de service public

- Le financement de l'Etat

Les recettes encaissées des autres financements de l'Etat sont estimées à 8.6 M€ soit une baisse de 68.8 % (-19 M€) par rapport au budget initial 2024 et à la prévision d'exécution 2024 estimées à 27.6M€. Elles se répartissent de la façon suivante :

- Des conventions diverses SAIC pour 230 K€ ;
- Des conventions diverses Etablissement Principal pour 286 K€ ;
- L'opérations de rapatriement de l'IUT site du Recueil sur la Cité scientifique pour 773 K€
- Le financement des redevances du Plan campus CP1 et CP2 pour 3.3 M€
- Le CPER restructuration de la bibliothèque universitaire SHS pour 4 M€

- Les autres financements publics

Les prévisions de recettes encaissées des autres financements publics sont estimées à 61.5 M€ soit une hausse de 4.15 % (+3.6 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (57.9 M€). Ils se répartissent entre l'établissement principal pour 35.7 M€ et le SAIC pour 25.8 M€.

Ces recettes proviennent de partenaires tels que l'ANR, la Région Hauts-de-France, l'Union européenne, la MEL, le CHU de Lille et d'autres organismes publics.

- Les subventions **ANR** représentent 29 % soit **17.8 M€** et concernent notamment :
 - La gestion des conventions de l'Initiative d'excellence par la Direction de l'appui stratégique et du pilotage (DASP) pour 6 M€ ;
 - Les conventions du SAIC pour 10.2 M€ ;
 - Le préciput pour 1.3 M€ ;
 - Divers pour 363 K€.
- Les recettes émanant de la **Région Hauts-de France** représentent 32% soit **20.1 M€** et financent notamment :
 - L'opération immobilière BU SHS pour 10 M€ ;
 - Les conventions du SAIC pour 4.4 M€ ;
 - Le programme régional de formation pour 2 M€ ;
 - Le co-financement des allocations de recherche accordées aux doctorants pour 1.2 M€ ;
 - Les conventions FSE PRREL Tremplin Réussite pour 300 K€, CER 443K€ ;
 - Le dispositif des emplois relais santé (ERS) pour 54 K€.
 - Les conventions diverses pour 1.7 M€.
- Les financements de l'**Union européenne** représentent 12 % soit **6.9 M€** dont :
 - Les conventions du SAIC pour 4.2 M€ ;
 - Les conventions gérées par la direction des relations internationales pour 2.5 M

- Les conventions diverses pour 225 K€.
- Les **autres subventions d'exploitation** représentent 27 % soit **16.7 M€** dont :
 - Les conventions du SAIC pour 6.9 M€
 - Les conventions CHU pour 3 M€ (maîtres de stage et ECOS)
 - Les conventions MEL pour 2M€ dont 1.6 M€ pour Le financement de la BU SH ;
 - Les conventions avec des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, de différents partenaires pour 4 M€
 - Les autres subventions des organismes divers pour 850 K€

FOCUS SUR LE SAIC

Les subventions liées aux financeurs publics sont accordées suite à la réponse à un appel à projets.

Les financements gérés au STIF pour le compte des unités de recherche recouvrent l'ensemble des appels à projets financés par des organismes publics, locaux, nationaux ou européens tels que les appels à projets ANR, Horizon Europe, Région, MEL, Interreg, INCA, Inserm, CNRS ...

Les modalités de justification et de versement diffèrent pour les projets en fonction des financeurs. Pour les projets Interreg ou CPER, les versements peuvent être décalés de près d'un an voire plus entre la justification et le versement par le financeur.

Les recettes dépendent également de la bonne exécution des dépenses tout au long des projets à justifier. Si les dépenses ne sont pas réalisées en totalité, les recettes sont moindres.

L'ensemble des recettes prévisionnelles sur plusieurs exercices au titre de ces subventions est de 31.2 M€.

Dans le cadre de la fiabilisation du cycle de vie des conventions pluriannuelles, les commissaires aux comptes accompagnent l'université dans la création d'un logigramme de validation du circuit allant jusqu'à la passation des écritures de dépenses et de recettes en pluriannuel. Leur expertise garantit une analyse rigoureuse des montants prévus, assurant ainsi la fiabilité des projections financières associées à ces conventions. Cette collaboration permet non seulement de sécuriser les estimations de recettes sur plusieurs années, mais aussi de renforcer la transparence et la conformité des pratiques financières et comptables de l'Université.

c. La fiscalité affectée : le doute s'installe sur l'enveloppe de Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui sera reversée aux établissements publics dans les années à venir

Le montant ouvert au titre de la fiscalité affectée correspond à la recette de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pour la campagne 2024-2025 et encaissée en 2025, estimée à 4.8 M€.

L'utilisation de la CVEC a fait l'objet d'un examen préalable au sein de la commission CVEC de l'Université en novembre 2024 et répond aux priorités identifiées par le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) en articulation avec les priorités du Plan de transition écologique 2023-2033 de l'Université, pour les aspects communs à ces deux documents.

La recette de 4.8 M€ permet de financer différentes actions réparties entre les 7 grands thèmes de la vie étudiante et de campus :

- Animation des campus, grands événements, vie associative : 1.2 M€ ;
- Accueil, aménagement, vie quotidienne : 843 K€ ;
- Santé étudiante : 863 K€ ;
- Solidarité, aide sociale : 1.058 M€ ;
- Sensibilisation, prévention et autres actions d'accompagnement : 230 K€ ;
- Culture : 360 K€ ;
- Sport : 244 K€.

Si un partage de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) entre établissements publics et privés était avéré dans les années à venir (décret n°777-2024 du 8 juillet 2024), un manque à gagner serait à prévoir pour les établissements publics car ce décret alloue désormais à des établissements privés des recettes CVEC pour les missions de médecine préventive (le décret s'appuie sur la réforme des SUMPPS devenus SSE) et le FSDIE.

Actuellement, les fonds de la CVEC bénéficient principalement aux établissements publics, permettant de financer des services essentiels pour les étudiants, tels que les activités culturelles, sportives, et les services de santé. Un partage avec les établissements privés signifierait donc une diminution de la part de financement disponible pour les établissements publics. Ainsi, sans une augmentation de l'enveloppe, les ressources consacrées aux services de vie étudiante dans les établissements publics pourraient être réduites, limitant potentiellement la qualité et l'étendue des services proposés aux étudiants inscrits dans ces institutions.

d. Les recettes propres : le point fort de l'Université de Lille indispensable au développement de ses activités de formation et de recherche

Les recettes propres sont estimées à 75.9 M€ soit une hausse de 24.6 % (+15 M€) par rapport au budget initial 2024, elles sont stables (+332 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024. Elles se répartissent entre les entités budgétaires regroupées par bloc financier comme suit :

Bloc financier	Montant	Pourcentage
Composantes	40 974 889 €	53%
Départements universitaires	623 200 €	1%
Services communs	2 355 591 €	3%
Relations internationales	120 700 €	0%
Direction de la Formation	416 834 €	1%
Vie universitaire	15 000 €	0%
Numérique	428 000 €	1%
Immobilier et logistique	3 100 310 €	4%
SAIC	3 629 670 €	5%
Recettes imputées en central	24 390 322 €	32%
Total	75 874 516 €	100,0%

FOCUS SUR LE SAIC

Les recettes propres du SAIC se composent :

- Recettes liées aux contrats de collaboration / de prestation de service signés avec des partenaires privés ou publics (Entreprises, Fondations, Associations ...)
- Recettes liées à la valorisation de la recherche (redevances suite à concessions de licence par ex)

- Recettes liées aux plateformes mutualisées et aux expertises des unités de recherche.

En ce qui concerne les contrats de collaboration ou prestation de service, les projets sont très différents, en termes de partenaires (PME, SA, startup, associations, fondations, organismes publics ...), ainsi qu'en ce qui concerne les montants, les domaines scientifiques concernés.

L'Université ne justifie pas les dépenses réalisées auprès de nos partenaires. Le financement versé est calculé en fonction du coût de réalisation du projet au sein de l'université (coûts RH, coûts de fonctionnement, parfois d'équipement), le budget est établi à titre indicatif, notamment en cas de valorisation future éventuelle (partage de la propriété intellectuelle en fonction des apports respectifs).

Ce montant est versé à l'Université selon un échéancier défini lors de la négociation du contrat, et est librement utilisable par l'Université. La contrepartie attendue par notre partenaire est la livraison d'un rapport ou la réalisation d'une prestation.

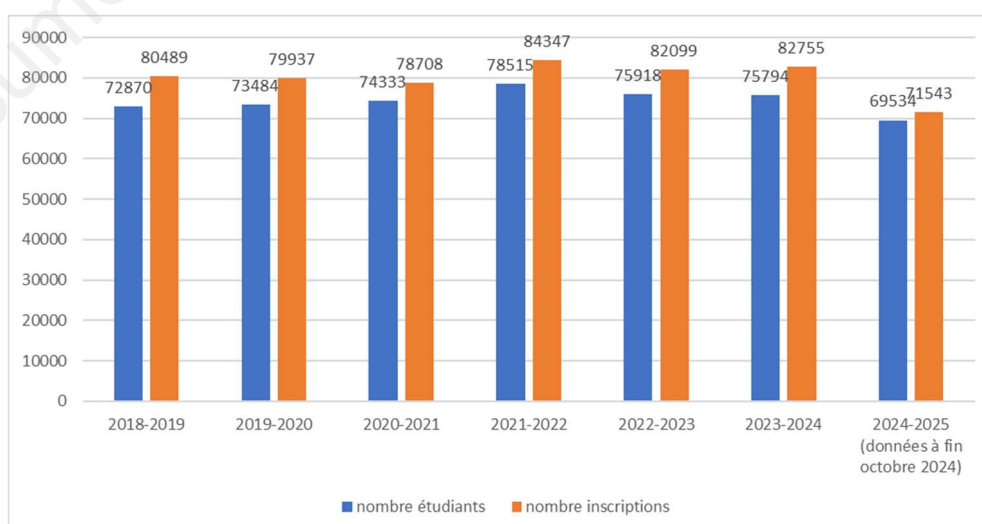
L'Université de Lille fait face actuellement à une augmentation des contentieux (refus des livrables, contestation des rapports) ou des difficultés financières des partenaires en raison du contexte économique actuel.

- Les droits universitaires

Après avoir connu une forte hausse sur plusieurs années de l'effectif étudiant, en raison de plusieurs facteurs dont la croissance démographique de la population, la massification de l'enseignement supérieur et les facteurs économiques et sociaux (marché de l'emploi valorisant de plus en plus les diplômés), la population étudiante tend à stagner aujourd'hui en raison de la baisse du nombre d'enfants nés à partir des années 2000.

La baisse du nombre d'étudiants à Lille est particulièrement marquée, bien que ce phénomène s'inscrive dans une tendance nationale. À l'échelle nationale, le nombre total d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur a diminué de 1,5 % en 2022-2023, après des années de hausse (source MESR). Cette baisse est due à des facteurs tels que la diminution du nombre de bacheliers et la diversification des choix éducatifs (apprentissage ou enseignement privé par exemple). À Lille, malgré des augmentations dans certains secteurs comme les nouveaux entrants, des disciplines spécifiques connaissent une baisse plus forte que dans d'autres régions, notamment dans les domaines des lettres, arts, sciences humaines et sociales (source ODIF).

Les droits universitaires sont ainsi estimés à **10.3 M€** en recettes encaissées et en droits constatés pour l'exercice 2025, soit une baisse de la prévision par rapport à l'exécution 2024 (11.3 M€).



- La formation

La prévision 2025 de recettes liées à la formation atteint **45.3 M€** soit une hausse de 19.8 % (+7.5 M€) par rapport au budget initial 2024 et une baisse de 1.9 % (-891 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024. Elles sont constituées à 96 % par la formation professionnelle soit 43.2 M€. Le montant complémentaire de 1.5 M€ concerne les frais de scolarité du programme de l'Institut Hohai-Lille.

Les **recettes de la formation professionnelle** de 43.2 M€ augmentent de 16,8 % (+7.4 M€) par rapport au budget initial 2024 et moins 0.9 % (-410 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024. Ces recettes se répartissent entre l'apprentissage pour 70,8 % et la formation continue pour 29,2 %.

- L'apprentissage s'élève à 28.7 M€ en baisse de 2 % (-593 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (29.3 M€).
- La formation continue s'élève à 14.5 M€ en hausse de 1.2 % (+ 183 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (14.3€).

Effectifs	2020	2021	2022	2023	2024*	Source
Apprentissage	2466	3191	3695	4322	4217	Apogée au 05/11/2024 (Année universitaire)
Formation professionnelle continue	12189	13701	13252	11405	10621	BPF sauf pour effectif 2024

* Situation au 03/11/2024

La loi Avenir professionnel de 2018 a profondément réformé le secteur de la formation professionnelle en France. Elle a eu un impact direct sur les établissements d'enseignement supérieur, dont l'Université de Lille, en ouvrant de nouvelles perspectives pour le développement de l'apprentissage et de la formation continue. La mise en place du CPF monétisé, la transformation des OPCA en OPCO, ainsi que l'essor des dispositifs d'alternance ont permis aux universités de diversifier leurs publics et leurs offres de formation, en répondant davantage aux besoins des actifs en quête de reconversion ou de montée en compétences.

Après plusieurs années de hausse, 2023 constitue un tournant pour l'évolution des effectifs de la formation professionnelle à l'université. Les récentes annonces gouvernementales en matière de financement, conjuguées aux contraintes budgétaires, marquent un pallier dans la dynamique de croissance. Bien que l'Université continue de proposer et de développer de nouvelles formations en apprentissage, l'augmentation des effectifs en alternance tend à se stabiliser, freinée par les limitations des financements publics. Ce ralentissement se ressent également dans la formation continue, avec une demande en baisse et une tendance croissante à transférer, lorsque possible, les contrats de professionnalisation vers des contrats d'apprentissage, plus soutenus financièrement.

Ces évolutions budgétaires impactent directement les recettes générées par l'Université de Lille dans le secteur de la formation continue et de l'alternance. Le contexte actuel pousse l'Université à recentrer son offre autour des formations en apprentissage, qui bénéficient de financements stables, pour le moment. Néanmoins, la baisse du nombre de stagiaires en formation continue pose un défi important, nécessitant des ajustements stratégiques et une gestion optimisée des ressources.

Face aux restrictions budgétaires et à la concurrence accrue entre organismes de formation, l'Université doit continuer à renforcer la qualité de ses formations pour rester attractive, en particulier avec l'exigence de la certification Qualiopi pour l'accès aux financements publics et la multitude des contrôles des financeurs. En tant qu'acteur académique, elle a pour mission de proposer des parcours qui répondent aux attentes des entreprises et des individus en reconversion, tout en assurant un haut niveau de qualité académique et pédagogique.

Au-delà des contraintes budgétaires, le contexte économique actuel pèse également sur la stratégie de développement de la formation professionnelle à l'Université. Les licenciements massifs dans des secteurs comme la grande distribution et l'industrie automobile risquent d'engendrer une hausse de la demande de formations de reconversion. Bien que les Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) prévoient souvent des dispositifs de formation, il est crucial pour l'Université de Lille de prendre en compte ces évolutions économiques dans ses estimations et de proposer des formations adaptées aux besoins de ces nouveaux publics en transition professionnelle.

- La taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est estimée à **1.9 M€** soit une hausse de 11.9 % (+ 209 K€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (1.7 M€). Cette estimation suppose la poursuite en 2025 d'une mobilisation collective, au niveau de l'établissement et des composantes, afin d'obtenir des entreprises une affectation précise de leurs versements à l'Université de Lille, dans le cadre de la plateforme SOLTÉA.

- Les autres recettes

Les autres recettes sont estimées à **18.4 M€** et se répartissent comme suit entre l'établissement principal et le SAIC.

- **Etablissement principal : 14.8 M€ en recettes encaissées :**
 - Des conventions diverses pour 1.5 M€ (dont 910 K€ de refacturation de mise à disposition de personnels, 428 K€ de refacturation de prestations numériques, 170 K€ de recettes de restauration sur les sites de l'INSPE) ;
 - Des refacturations de charges du DUSVA aux partenaires pour 2.2 M€
 - Des recettes liées aux différentes autorisations d'occupation temporaire et locations (Voix du Nord, distribution automatique, foodtrucks, UNESS etc.) pour 1.4 M€ ;
 - Des remboursements d'assurance liés à des sinistres pour 600 K€.
 - Une estimation d'encaissements de recettes en 2025 prévues initialement en 2024 (décalage dans le temps)

- **SAIC : 3.6 M€ en recettes encaissées**

Dans le cadre de ces projets, lorsque le financeur le permet, des prélèvements sont réalisés sur les montants financés. Ces prélèvements sont ensuite répartis entre frais d'infrastructures / gestion / valorisation et part laboratoire.

Ces taux de prélèvement ont été validés en Conseil scientifique (modification des taux au 01/01/2024).

Les frais d'infrastructure permettent de couvrir pour partie les frais d'entretien des bâtiments des campus, les rénovations du patrimoine bâti ainsi que l'augmentation des coûts des bases de données scientifiques du SCD.

Les frais de gestion / de valorisation permettent de financer :

- La rémunération de CDD nécessaires aux missions de la DTIMP (gestionnaires, juristes et ingénieurs) ou à des fonctions d'appui au sein d'unités de recherche, de missions transverses essentielles (coordination CPER, CDD DRH depuis 2020, adjoint DPO par exemple en 2025)
- Les frais de fonctionnement de la direction - missions, matériels, formations...
- Les frais liés à la politique de valorisation (financement notamment des primes au brevet et du maintien des titres de propriété intellectuelle à la charge de l'établissement).

EVOLUTION DES PRELEVEMENTS DU SAIC au 08/11/2024

	2022	2023	2024*
Frais d'infrastructure (reversement budget établissement 1010)	353,3 K€	675,3 K€	486,9 K€ (prélevés) 568,8 K€ (reste à prélever) au 08/11/2024
Fonctionnement de la DTIMP (couvre principalement coûts personnels – 3 juristes, gestionnaires)	262,3 K€	452,9 K€	567,4 K€ (prélevés) 302,8 K€ (reste à prélever) au 08/11/2024
Valorisation (maintien portefeuille brevets, primes au brevet notamment)	79,7 K€	231,3 K€	336,9 K€ (prélevés) 178,7 K€ (reste à prélever) au 08/11/2024
Total	897,8 K€	1,1 M€	1,4 M€ (prélevés) 1,1 M€ (reste à prélever) au 08/11/2024

*Données à consolider au 31/12/2024

A compter de 2024, les contributions intègrent – lorsque le financement le permet – une part « Laboratoire » d'un taux de 2%, amenant les contributions sur les contrats de collaboration à un taux global de 20%.

De plus, dans le cadre des projets européens, à compter des projets déposés au 01/01/2024, 50% du montant du personnel valorisé sera reversé à l'établissement principal, 50% laissés à disposition de l'unité de recherche pour la mise en œuvre du projet.

Au BI 2025, 1.3 M€ ont été inscrits pour les frais d'infrastructure à reverser à l'établissement principal.

2. Les recettes fléchées : 17.3 M€

Les recettes fléchées doivent avoir une utilisation prédéterminée par le financeur et être destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles doivent représenter un enjeu stratégique pour le suivi de la trésorerie. Les recettes fléchées répondent à plusieurs critères cumulatifs, approuvés par le conseil d'administration de l'Université de Lille en date du 13 décembre 2018 :

- La recette correspond à une action précise et ciblée ;
- Le financeur demande une justification de l'utilisation des crédits ;
- L'opération financée est pluriannuelle et génère un décalage de trésorerie sur l'exercice ;
- Le montant du financement est supérieur à 1 000 000 €.

Les recettes fléchées 2025 s'élèvent à 17.3 M€ soit une hausse de 34 % (+4.3 M€) par rapport au budget initial 2024 et une baisse de 16 % (-3.3M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024. Elles concernent l'établissement principal pour 67 % et le SAIC pour 33 %.

a. L'établissement principal

Les encaissements prévus en 2025 s'élèvent à 11.6 M€ selon la répartition suivante :

Fonds	Financier	Montant	Pourcentage
FD020	Droits d'inscription sur projet Erasmus	12 000 €	0.1%
FD070 et FD080	ANR	4 252 186 €	36.8%
FD090	Financement Région	2 099 750 €	18.2%
FD100	Financement Union Européenne	862 964 €	7.4%
FD110	Autres financements publics	1 240 250 €	10.7%
FD110	Financement de l'Etat	3 099 750 €	26.8%
Total		11 566 900 €	100,0 %

- Les autres financements publics fléchés pour 8.5 M€ soit :
 - Le financement de l'ANR : 4.3 M€ (projets GRAEL : 1 M€ ; WILL : 560 K€ ; ASDESR phase 1 : 736K € ; LIBEL'UL: 1.2 M€ ; A vous le Sup'_SUAIO : 182 M€ ; PIA3_INSPE : 85 K€ ; PEA DISCOM : 151 K€ ; NEUROTECH : 337 K€) ;
 - Le financement du PIA3_INSPE par l'Université Picardie Jules Verne : 28 K€.
 - Le financement de la Région Hauts-de-France : 2.1 M€ sur les opérations immobilières du CPER (Eco-Campus : 1 M€ et U-LEARN 1.1 M€) ;
 - Le financement de la MEL : 1,2 M€ (Eco-Campus : 1 M€ ; GRAEL : 37 K€ ; WILL : 175 K€) ;
 - Le financement de l'Union européenne : 900 K€ (conventions Erasmus) ;
- Les autres financements de l'Etat fléchés représentent 3.1 M€ à savoir les opérations immobilières d'investissement du CPER 2021-2027 (restructuration du bâtiment B Pont de Bois : 2.1 M€ ; Eco-Campus : 1 M€)

b. Le SAIC

Les encaissements prévus en 2025 pour les opérations fléchées du SAIC s'élèvent à 5.7 M€ et concernent des financements de l'ANR pour 1.6 M€, de l'Europe pour 4 M€ et d'autres financeurs publics pour 58 K€

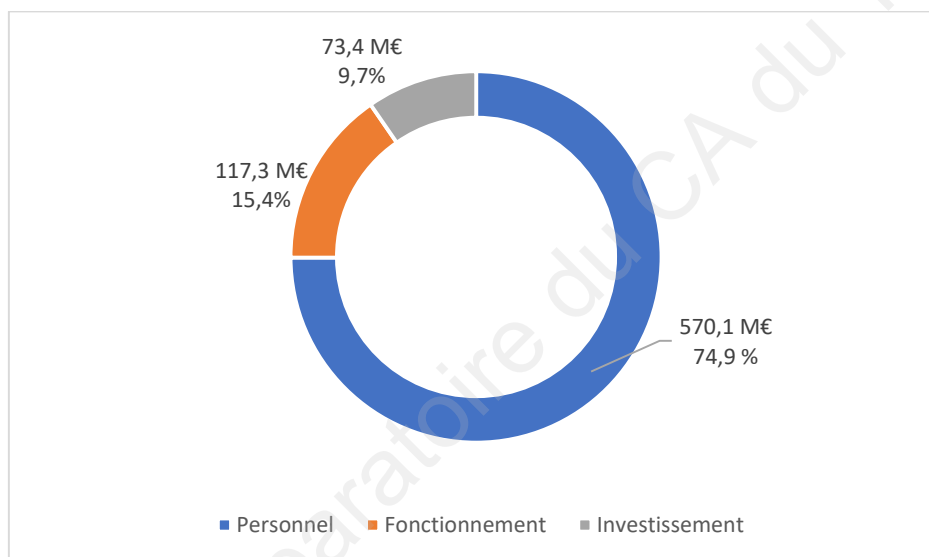
III. Analyse des dépenses du Budget Initial 2025

Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 745.7 M€ soit une hausse de 3.67 % (+26.4 M€) par rapport au budget initial 2024 (719.3 M€) et de 3.45% (+24.9 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (720.8 M€).

Les crédits de paiement (CP) représentent 760.7 M€ soit une hausse de 3.48% (25.6 M€) par rapport au budget initial 2024 (735.1 M€) et une hausse de 0.92% (6.9 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (753.8 M€).

L'établissement principal concentre 95,1 % des AE et 95,3 % des CP au sein du budget général. Sa structure de dépenses est donc très proche des données du budget général. La configuration du SAIC est toute autre, couvrant des périmètres d'activités spécifiques. Au-delà d'un volume financier très différent entre les sociétés, la répartition par type de dépenses (soit par enveloppe) y est très inégale.

Les dépenses se répartissent entre trois enveloppes dont les crédits sont limitatifs, à savoir le personnel, le fonctionnement et l'investissement.



1. Analyse des dépenses de personnel du Budget Initial 2025

La masse salariale occupe 74.9 % des dépenses au budget 2025, soit + 18.2 M€ par rapport au BR2 2024.

Le budget initial 2025 relatif à la masse salariale a été construit sur la base de la consommation prévisionnelle en 2024 alors même que la pré-notification du montant de la SCSP et du plafond d'emplois pour 2025 n'a pas été encore adressée par le ministère. Par ailleurs, les éléments d'évolution connus à la mi-novembre ont été pris en compte en dehors des éventuelles mesures qui peuvent à ce stade être évoquées au niveau national.

De ce fait, aucune variation d'emplois n'a pu toutefois être prise en compte, en particulier celles habituellement issues de la révision des effectifs hospitalo-universitaires : chaque année, l'UFR3S (département de médecine essentiellement) demande, en lien avec le CHU, au ministère des transformations et/ou créations de postes de HU. Le ministère n'a à ce jour pas encore fait état de ses arbitrages, souvent connus lors de la communication de la notification initiale de la SCSP (qui inclut l'impact financier des évolutions des emplois HU intégrés au plafond d'emplois de l'Université de Lille).

S'agissant de la masse salariale, les incidences des mesures mises en œuvre suite au rendez-vous salarial de juin 2023 ont été finalisées en 2024. Les débats sur le PLF 2025 étant en cours et suite au courrier de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en date du 19 novembre 2024, seul le relèvement de 4 points du CAS Pensions a été pris en compte : cette augmentation est estimée à 7.8 M€.

La poursuite de la mise en place des dispositifs issus de la loi pour la programmation de la recherche (LPR) va de nouveau impacter les dépenses de personnel. Il s'agit également de prendre en compte l'évaluation des décisions prises au niveau de l'établissement, telles que les arbitrages intervenus lors du dialogue stratégique de gestion de 2025, l'impact de la mise en œuvre du cadrage des postes Biatss ou les mesures d'application de la conférence sociale. Enfin, outre le Glissement Vieillesse Technicité, il a fallu tenir compte des évolutions liées aux recrutements de personnels financés par les nombreux projets et contrats recherche dans le cadre en particulier de l'initiative d'excellence, du SAIC ou du COMP ministériel.

a. Plafond d'emplois

Le plafond d'emplois de l'université est composé du plafond d'emplois Etat, attribué par le ministère, et du plafond d'emplois Ressources propres qui constituent les supports des recrutements effectués sur d'autres recettes que la SCSP. Le conseil d'administration se prononce sur le plafond global qui est constitué de l'addition de ces 2 plafonds.

S'agissant du plafond d'emplois Etat, l'absence de pré-notification ne permet pas de modifier celui-ci.

En ce qui concerne le plafond d'emplois Ressources propres, il est proposé de le maintenir au niveau de l'année 2024. Il sera procédé à un éventuel ajustement au cours d'un des budgets rectificatifs à venir s'il s'avérait nécessaire d'ajuster ce plafond au volume des recrutements à venir.

Ainsi, le plafond d'emplois prévisionnel pour le budget initial 2025 s'établit à 7 381 emplois répartis donc de la manière suivante :

	Plafond d'emplois au BI 2025
Etat	6 293
Ressources propres	1 088
Plafond global	7 381

b. Les dépenses de Masse salariale : l'accent est porté sur une politique d'excellence sociale, définie comme chantier prioritaire de l'Université

Sur la base des prévisions de dépenses de personnel fixées à 551,85 M€ au BR2 de 2024, les extensions en année pleine (EAP) des mesures intervenues au cours de l'année 2024 et les nouvelles mesures mises en œuvre à partir de 2024 ont été intégrées dans les projections de consommation de la masse salariale :

- d'une part, il s'agit de l'incidence des dispositions nationales d'ordre général sur lesquelles l'université n'a pas la possibilité d'intervenir : évolution du SMIC et de certaines mesures indiciaires, mise en œuvre de la LPR, composante Glissement Vieillesse Technicité (GVT).
- d'autre part, il convient de tenir compte de l'impact financier des projets et décisions prises au niveau de l'établissement. Sont concernés à la fois les recrutements de nouveaux agents dans le cadre de projets financés (COMP, SAIC, Recherche et I-site) et l'application de mesures décidées telles que les

arbitrages lors du dialogue stratégique de gestion, le cadrage des postes Biatss ou les prévisions du coût des actions mises en œuvre au titre de la conférence sociale (+3.2 M€).

En effet, un des 5 chantiers prioritaires de l'université est la mise en œuvre depuis 2024 d'une politique d'excellence sociale, en cohérence avec les objectifs de la Conférence sociale. Cette politique vise à améliorer les conditions d'études et de travail en offrant un accompagnement accru aux personnels et structures internes, en mettant l'accent sur la prévention des risques psycho- sociaux et l'action sociale. Elle s'inscrit également dans une démarche de dialogue social renforcé, avec des mesures déjà mises en application au 1^{er} septembre 2024 comme la première vague de CDIisation à trois ans pour les contractuels Biatss et enseignants, de nouvelles grilles de rémunération des personnels contractuels Biatss sur missions permanentes et une prime pour enseignantes et enseignants contractuels, basée sur la prime d'enseignement supérieur (PES).

Ces mesures seront suivies en 2025 par l'évolution positive de la politique indemnitaire des personnels Biatss titulaires et contractuels et la revalorisation indemnitaire pour les ATER.

Sur la base des nouvelles prévisions de consommation de la masse salariale en 2024, les projections pour 2025 ont intégré les différents facteurs d'évolution identifiés dont vous trouverez ci-dessous le détail :

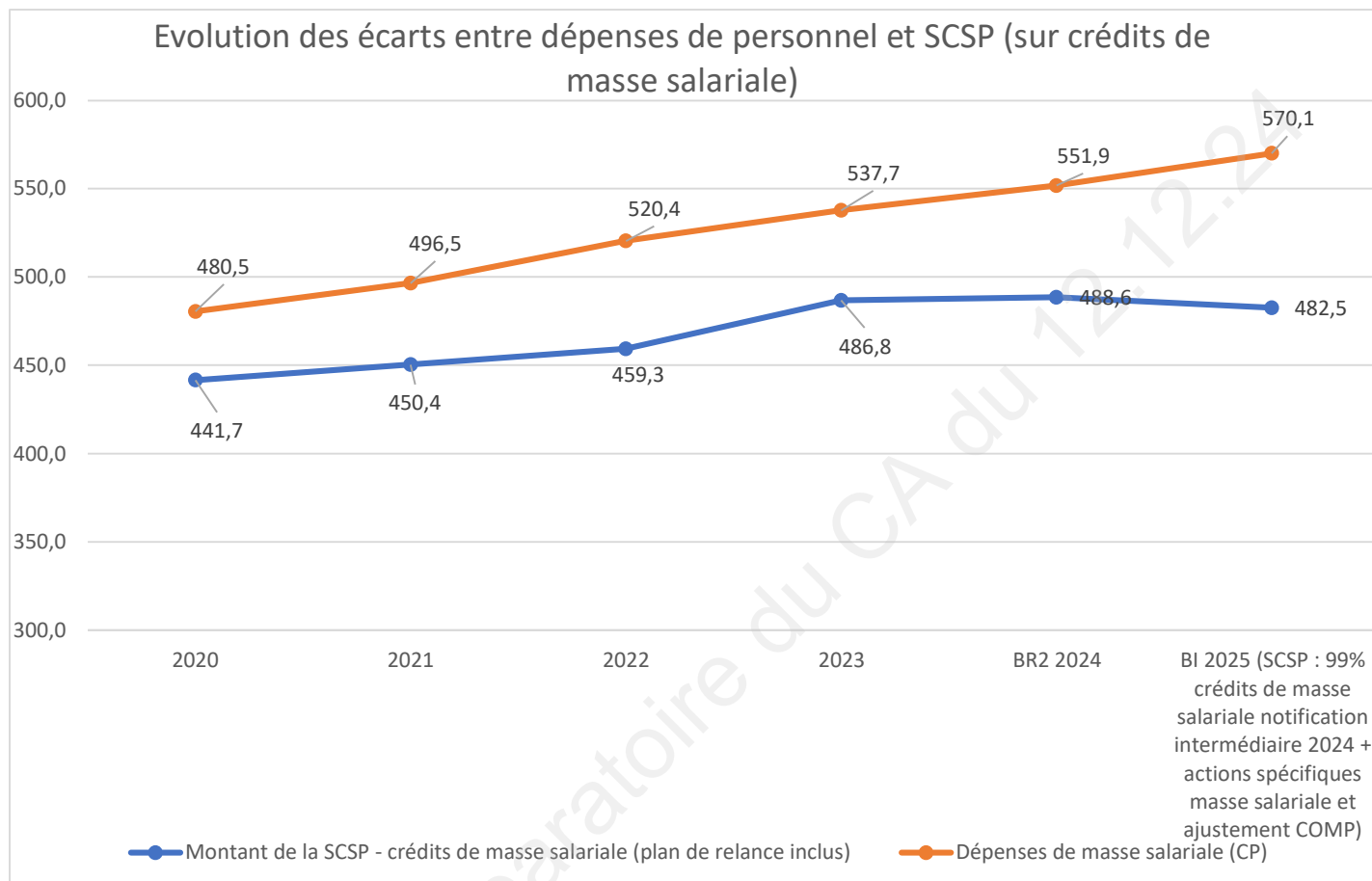
	Dépenses prévisionnelles 2024	551 850 000 €
1	Evolution du SMIC et EAP[1] revalorisation indiciaire (infirmier)	173 100 €
2	Nouvelles évolutions des montants indemnitaires des enseignants-chercheurs	1 268 600 €
3	Incidence des repyramidages (Enseignants-chercheurs et filière ITRF)	181 900 €
4	Nouvelle revalorisation de la rémunération des doctorants contractuels en 2025	889 700 €
5	EAP des recrutements des CPJ opérés en 2024	166 000 €
	Mesures liées à la mise en œuvre de la LPR	2 506 200 €
5	Relèvement de 4% du CAS Pensions	7 801 000 €
6	GVT solde prévisionnel 2025	2 592 200 €
7	Fin des recrutements dans le cadre des projets financés par le DSG ministériel	-206 200 €
8	EAP et nouveaux recrutements opérés sur financement COMP	1 685 000 €
9	Ouverture de crédits supplémentaires au titre des nouveaux projets financés	1 111 300 €
	Mesures de l'établissement (financements)	2 590 100 €
10	Incidences de la trajectoire RH des postes Biatss (EAP et année 2025)	-485 000 €
11	Evolutions des schéma et structure d'emplois (EAP et année 2025) – titulaires	10 100 €
12	EAP nouvelles grilles des personnels contractuels Biatss (conférence sociale)	813 100 €
13	Evolution de la politique indemnitaire Biatss (IFSE, primes des contractuels, pr	1 910 300 €
14	Evolution de la politique indemnitaire pour les enseignants contractuels et les A	496 400 €
	Mesures de la conférence sociale	3 219 800 €
15	Ajustements divers	-206 500 €
	Total prévisions d'évolution entre 2024 et 2025	18 201 000 €
	Masse salariale Budget initial 2025	570 051 000 €

Globalement la masse salariale prévisionnelle inscrite au budget initial de 2025 de l'université de Lille s'élève ainsi à 570.05 M€, soit une augmentation de 18,2 M€ par rapport aux dépenses prévisionnelles de 2024 et de 32,32 M€ par rapport à la consommation 2023. La prévision de hausse de la masse salariale entre 2024 et 2025 résulte ainsi :

- pour 57.6 % de l'application de mesures nationales : relèvement du CAS Pensions (+ 7,8 M€) et LPR (+ 2,5 M€),
- pour 14.2 % de l'impact du GVT qui reste à un niveau élevé,
- pour 14.2 % également de crédits supplémentaires liés aux financements de projets, COMP et autres projets dont l'initiative d'excellence.

- pour 14 % de l'incidence des décisions relevant uniquement de l'établissement, compte tenu de la mise en œuvre de mesures d'amélioration de la rémunération des personnels Biatss et enseignants contractuels décidées dans le cadre de la conférence sociale.

c. Evolution des dépenses de masse salariale par rapport à l'évolution des crédits masse salariale dans le cadre de la SCSP... l'écart se creuse



L'évolution des dépenses de masse salariale de l'université connaît une accélération de sa courbe de croissance (13 M€ en moyenne par an, 18.2 M€ au BI 2025), alors que les crédits alloués à cette masse salariale dans le cadre de la SCSP ne progressent pas au même rythme. Cet écart croissant s'explique par les facteurs évoqués dans le paragraphe précédent, principalement les mesures nationales (relèvement du CAS Pensions, loi LPR, etc.) mais aussi la hausse des coûts liée à l'évolution des salaires et à l'ancienneté des personnels, ainsi que les obligations de recrutement pour maintenir la qualité des services.

Ainsi, tandis que les dépenses de personnel augmentent naturellement, les crédits restent souvent limités par les contraintes budgétaires imposées au niveau national. Ce déséquilibre entraîne une pression financière forte sur l'université, qui doit compenser cette différence par d'autres sources de financement ou ajuster ses priorités en dépenses de fonctionnement afin de rester dans l'axe défini du plan de retour à l'équilibre.

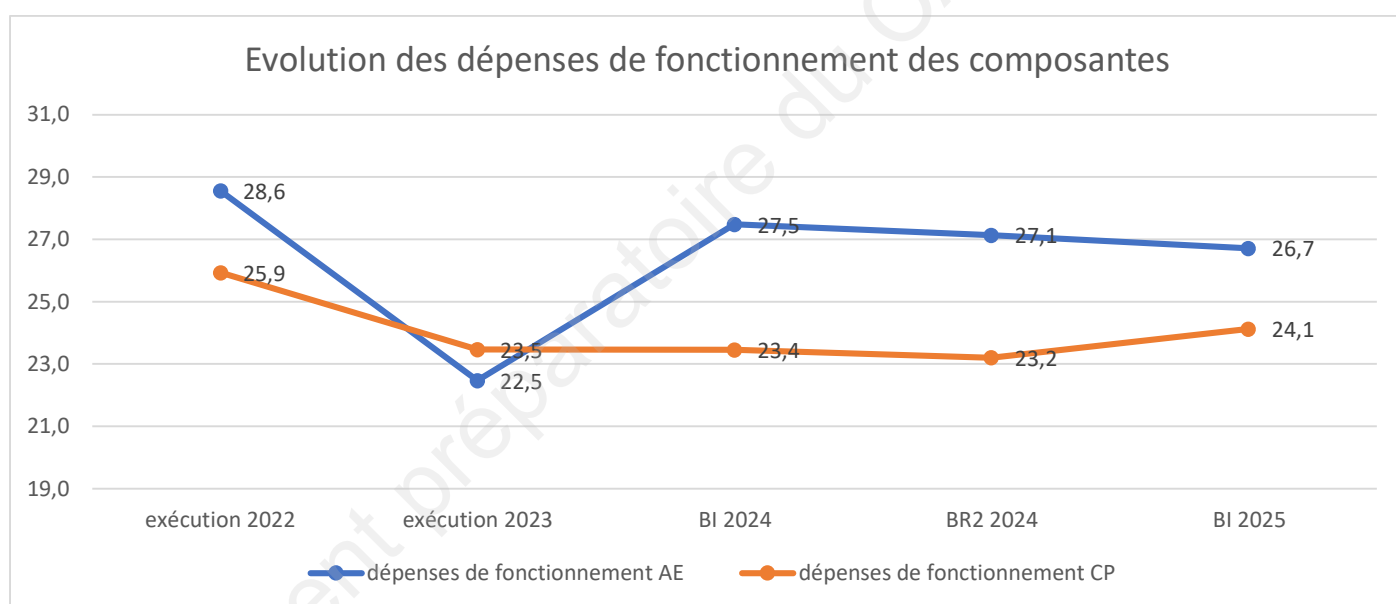
2. Analyse des dépenses de fonctionnement du Budget Initial 2025 : des choix stratégiques pour les missions principales

a- Les dépenses de fonctionnement des composantes en lien avec le développement de l'activité et les ressources additionnelles

Les dépenses de fonctionnement des composantes de l'université continuent de croître, malgré un contexte financier contraint. Cette augmentation est en grande partie due aux besoins essentiels de matériel pédagogique et de soutien aux activités de formation. Bien que la situation budgétaire de l'université soit difficile, le choix a été fait de ne pas réaliser de coupes budgétaires sur ces dernières car elles sont jugées indispensables à la qualité de l'enseignement, de la recherche et des services aux étudiants. L'université s'efforce ainsi de maintenir le soutien financier nécessaire à ses composantes, afin de préserver un environnement d'apprentissage et de travail adéquat pour tous, même si cela implique de réaliser des coupes budgétaires sur d'autres directions. Cet effort porté collectivement s'inscrit dans le cadre des nouvelles relations contractuelles de confiance avec les composantes, illustré par le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens).

Ces dépenses sont financées par des recettes FC et FA en forte progression depuis 2020, passant de 18.1M€ à 43.2M€ au BI 2025.

L'augmentation s'explique également par une hausse des conventions à enjeux financiers majeurs donnant lieu à des dépenses de fonctionnement (2.2 M€ en 2021 à 4.9M€ en 2025) dans les composantes UFR3S, FST, IAE, INSPE.



b. Les dépenses de fonctionnement liées à la recherche (direction de la recherche et SAIC) en augmentation et en lien avec l'activité des contrats de recherche financés

Les projets de recherche de l'Université de Lille sont accompagnés, négociés et, s'ils sont financés, gérés par la DTIMP (Direction Transversale Ingénierie et Management de Projets) du SAIC :

Au 08/11/2024, 271 conventions négociées sont gérées et mises en signature, avec ou sans financement pour un montant total de 3,6 millions d'euros, et 33 projets conventionnés, pour un montant total de 1.15 millions d'euros.

A même date, le SAIC pilote 224 projets déposés dans le cadre d'appels à projets, ainsi que 163 projets acceptés et conventionnés, pour un montant total de 36.1 millions d'euros et a en gestion plus de 200

nouveaux contrats de recherche par an, soit environ 800 contrats actifs (y compris les projets terminés gérés en tant que reliquats).

Nombre de nouveaux projets sur les 3 derniers exercices (au 08/11/2024) :

	2022	2023	2024*
Contrats / prestations (avec prestataires)	64	65	33
Conventions avec financeur public	153	175	163
Total contrats/conventions	217	240	196

*Données à consolider au 31/12/2024

Il est difficile de prévoir d'une année sur l'autre le nombre de projets acceptés, étant dépendant à la fois :

- du contexte économique, pouvant s'avérer favorable ou non aux financements de contrats de collaboration et aux financements ouverts via appels à projets,
- du taux de succès aux réponses aux appels à projets,
- des mesures incitatives mises en place par l'université pour favoriser le dépôt de projets de recherche par ses enseignants-chercheurs,
- des mandats de gestion existants

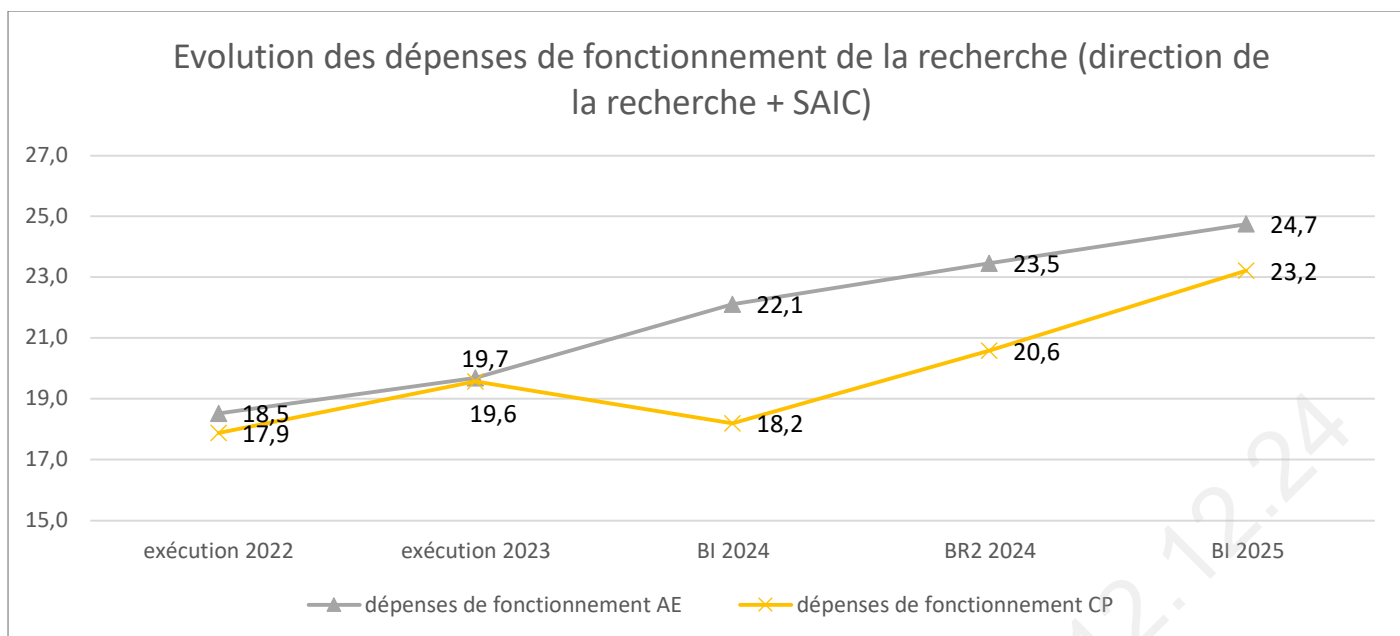
Ainsi pour 2024, dans la lignée de 2023, un taux de succès important aux appels à projets ANR a été constaté : 41 projets acceptés à ce jour pour 106 projets déposés (55 projets acceptés en 2023 pour 122 déposés).

De même, les projets déposés dans le cadre des nouveaux appels à projets INTERREG 2021/2027 financés par le FEDER ont été une bonne réussite pour l'Université de Lille, avec déjà plus de 20 projets retenus au financement FWF et en cours de contractualisation en 2024.

Enfin le taux de succès aux projets européens, et en particulier les ERC hautement compétitifs, est difficile à anticiper, alors même que certains de ces financements, peuvent atteindre jusqu'à 2,5 millions d'euros. 1 projet ERC SYNERGIE est en cours de conventionnement pour un montant de 1 915 000€, le préfinancement pouvant être versé à l'Université de Lille fin 2024 ou début 2025, en fonction de la durée des négociations du Grant agreement.

Le STIF apporte également son soutien opérationnel à la Direction de l'Appui à la Stratégie et au Pilotage en ce qui concerne la gestion des LABEX ainsi que des projets financés par l'ISite au titre des CDP : financement en 2024 de 6 projets pour 10 millions d'euros. L'Université de Lille est en attente d'une nouvelle sélection de projets fin 2024 / début 2025 sans connaître le nombre de lauréats retenus ni les montants financés.

Cette activité se reflète dans les dépenses de masse salariale mais également de fonctionnement de la recherche :



c. Les dépenses de fonctionnement des directions centrales, en augmentation sous l'effet de hausse générales de coûts (fluides, matières premières, maintenance), sur lesquelles des coupes budgétaires ont dû être réalisées

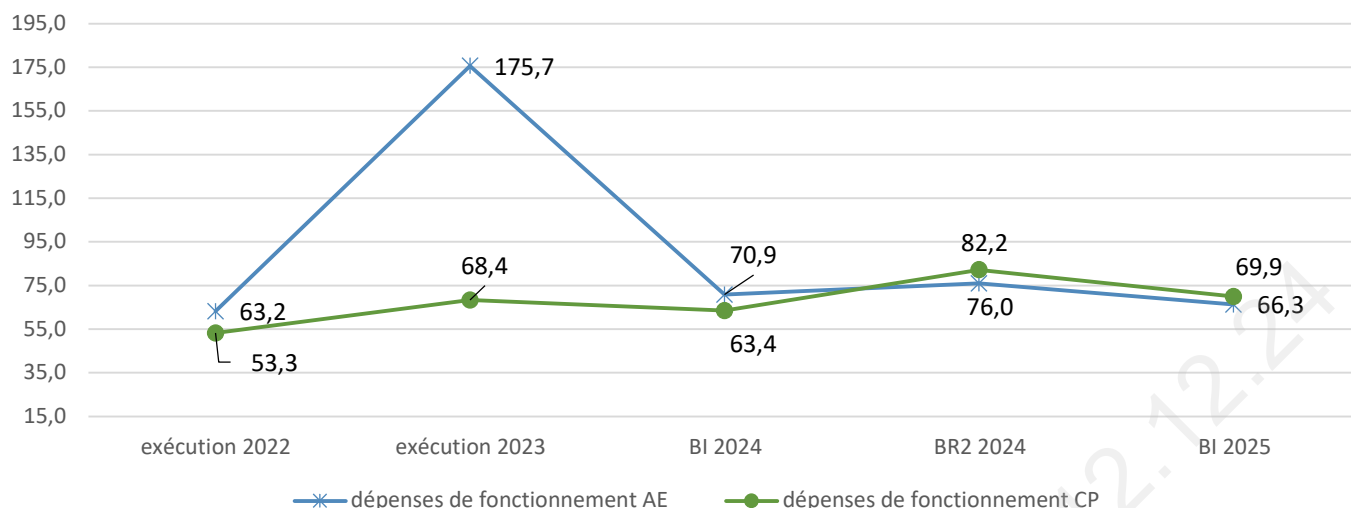
Depuis 2019, les dépenses des directions centrales ont doublé. Même si certaines d'entre elles sont financées (intégration des crédits de la fondation I-SITE au budget de l'université au sein de la DASP pour près de 6 M€), elles ont été en partie subies en raison de plusieurs facteurs conjoncturels. Le contexte inflationniste, particulièrement marqué ces dernières années, a entraîné une hausse générale des coûts, affectant les achats courants et les prestations de service. À cela s'ajoute une augmentation significative des coûts des fluides, amplifiée par la crise énergétique et les tensions sur les marchés internationaux.

L'estimation des coûts liés aux fluides en 2025 repose donc sur une estimation établie à partir de la consommation prévisionnelle de l'établissement en 2025 (par rapport à la consommation constatée en 2023) et des prix définis par le marché public de l'État (moyenne de prix sur les 8 premiers mois de l'année 2024). En s'appuyant sur ces données, l'objectif est d'anticiper le poids budgétaire que ces dépenses représenteront, tout en prenant en compte les éléments de consommation et budgétaires connus à ce stade. Cette approche permet de sécuriser les prévisions budgétaires et d'identifier les marges de manœuvre nécessaires pour absorber ces hausses dans un contexte financier déjà contraint.

Afin de réduire le déficit prévisionnel du résultat de l'Université de Lille au budget initial 2025, des coupes budgétaires ont dû être réalisées sur les directions centrales par rapport à leur demande initiale, dont voici les principales :

- 600 K€ sur le SCD,
- 3 M€ sur la DGD TEIL
- 200 K€ sur la DGD Num
- 82 K€ sur la DGD Communication

Evolution des dépenses de fonctionnement des directions et services centraux



Pic en 2023 en AE s'expliquant, entre autres, par les autorisations d'engagement du Partenariat Public Privé CP1 Cité Scientifique à hauteur de 43 M€ pour la période 2023 à 2044.

Les crédits de paiement de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se décomposent par bloc financier comme suit.

	BI 2024	BI 2025	Ecart en chiffre	Ecart en %
COMPOSANTES	23 449 617 €	24 122 460 €	+ 672 843 €	+ 3%
DEPARTEMENTS UNIVERSITAIRES	221 920 €	298 561 €	+ 76 641 €	+ 35%
SERVICES COMMUNS	6 292 722 €	6 817 203 €	+ 524 481 €	+ 8%
PRESIDENCE	270 160 €	332 808 €	+ 62 648 €	+ 23%
RECHERCHE	9 623 118 €	11 560 693 €	+ 1 937 575 €	+ 20%
RELATIONS INTERNATIONALES	2 420 850 €	3 520 756 €	+ 1 099 906 €	+ 45%
DIRECTION DE LA FORMATION	2 271 035 €	1 970 105 €	- 300 930 €	- 13%
VIE UNIVERSITAIRE	3 000 160 €	3 802 800 €	+ 802 640 €	+ 27%
COMMUNICATION	316 920 €	331 720 €	+ 14 800 €	+ 5%
NUMERIQUE	3 929 600 €	4 965 494 €	+ 1 035 894 €	+ 26%
RELATIONS HUMAINES	1 054 777 €	1 309 637 €	+ 254 860 €	+ 24%
PREVENTION DES RISQUES	117 040 €	338 500 €	+ 221 460 €	+ 189%
CHARGES COMMUNES	4 264 692 €	6 628 219 €	+ 2 363 527 €	+ 55%
IMMOBILIER ET LOGISTIQUE	16 252 710 €	18 782 804 €	+ 2 530 094 €	+ 16%
FLUIDES	15 723 078 €	15 000 000 €	- 723 078 €	- 5%
APPUI A LA STRATEGIE ET AU PILOTAGE	7 292 933 €	5 832 084 €	- 1 460 849 €	- 20%
SAIC	8 568 663 €	11 657 607 €	+ 3 088 944 €	+ 36%
TOTAL	105 069 994 €	117 271 451 €	+ 12 201 457 €	+ 12%

Malgré un contexte financier très contraint, les CP augmentent de 12.2 M€ (+12%) par rapport au BI 2024. L'ouverture de certaines lignes à 80% au BI 2024, dans leur totalité en 2025 explique en partie cette augmentation.

Toutefois, certaines dépenses sont en hausse significative sur certaines directions :

- DGD Relations Internationales : ouverture de conventions nouvelles (NEUROTECH...),
- DGD numérique : forte augmentation du prix des licences et abonnements numériques,

3. Les dépenses d'investissement en inéluctable augmentation

Les autorisations d'engagement s'élèvent à 57.9 M€ soit une hausse de 42 % (+17.1 M€) par rapport au budget initial 2024 (40.8 M€) et de 37 % (+15.6 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (42.3 M€).

L'augmentation des AE par rapport au BR2 porte sur :

- les postes Autres Travaux et GER la direction TEIL pour 11.1 M€
- les composantes pour 1.2 M€
- le COMP pour 900 K€
- les autres directions pour 2.4 M€

Les crédits de paiement s'élèvent à 73.4 M€ soit une hausse de 2 % (+1.4 M€) par rapport au budget initial 2024 (72 M€) et une baisse de 3.3 % (- 2.5 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (75.9 M€).

a. Les opérations immobilières : 52.6 M€

Les opérations immobilières s'élèvent à 52.6 M€ en CP et se répartissent entre les grands projets, le GER, les autres travaux et les autres dépenses.

Certaines dépenses d'investissement ont été ajoutées en dépenses au BI 2025, mais leur exécution dépendra des financements à venir :

- Travaux du bâtiment SN4 adossés au CPER Eco Campus : 2.6 M€
- Ventilation du bâtiment P3 : 500 K€
- Changement des châssis du pôle recherche : 240 K€
- Travaux de la salle d'impression 3D de la rotonde : 500 K€

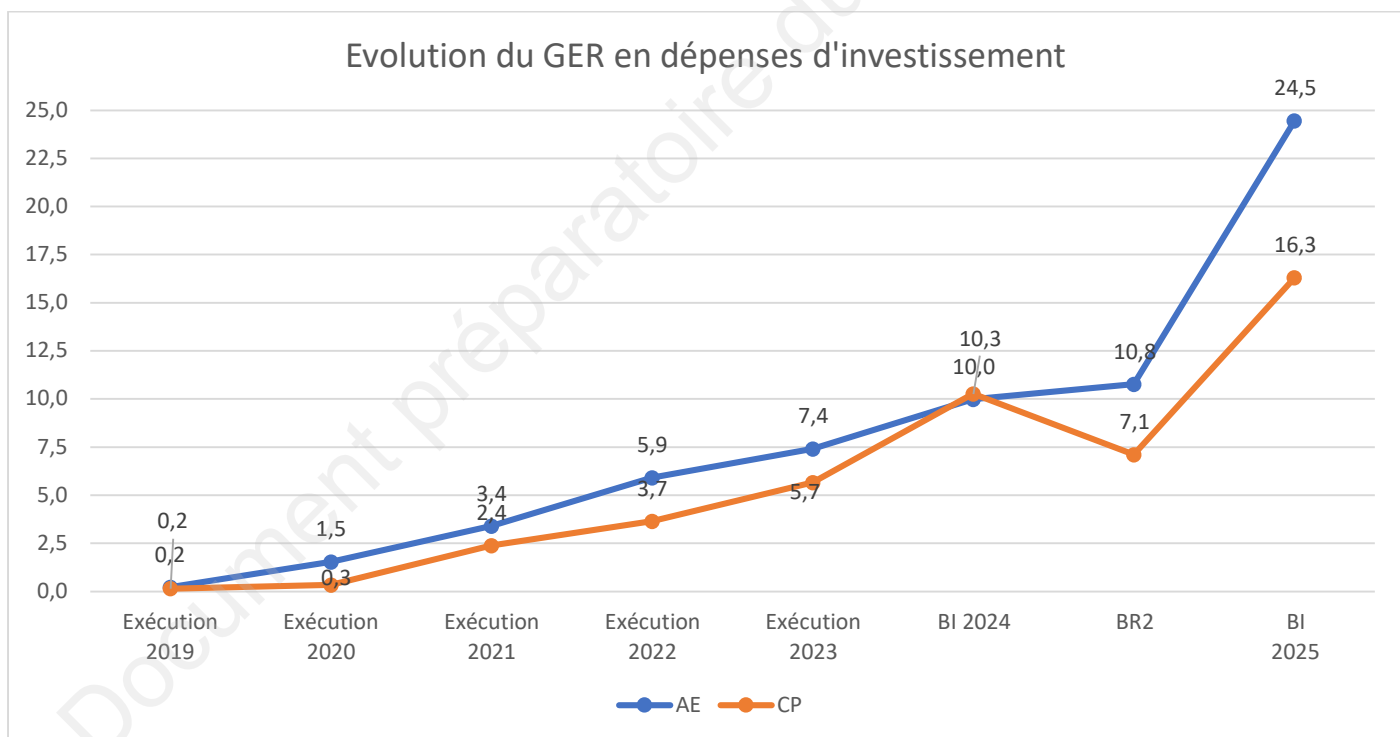
- Les grands projets : 29.3 M€

Les grands projets représentent 56% des opérations immobilières et s'élèvent à 29.3 M€ en CP contre 40.9 M€ (hors PPP) en CP en 2024. La fin des opérations du plan de relance contribue à la diminution des besoins de crédits sur ce poste. Conformément aux engagements du Plan de transition écologique 2023-2033, la totalité de ces projets intègre, à titre principal ou secondaire, la priorité de rénovation énergétique et d'efficacité thermique sur l'immobilier (Objectif 3 de l'Axe V du Plan) et les infrastructures numériques (Objectif 2 de l'Axe VII du Plan).

Opération	CP 2025
BU SHS	24 186 000 €
Plan de relance et CPER secteur Chimie C5	200 000 €
Rénovation C8-C16 Plan de relance et CPER	100 000 €
Datacenter CPER 2021-2027	500 000 €
Eco-Campus Cité Scientifique et Pont de Bois CPER 2021-2027	1 300 000 €
Rénovation énergétique bat B Pont de Bois CPER 2021-2027	100 000 €
U-Learn CPER 2021-2027	2 600 000 €
Etudes transversales 2025	200 000 €
Déploiement des compteurs communicants	100 000 €
Total des grands projets	29 286 000 €

- Le Gros Entretien Renouvellement (GER) : 16.3 M€, en augmentation constante depuis plusieurs années

Le GER représente 31% des opérations immobilières et s'élève à 16.3 M€ en CP contre 10.3 M€ en 2024. L'augmentation porte essentiellement sur le GER (+2 M€) et sur l'introduction d'un dispositif Intracting visant à investir dans des actions de performance énergétique. Ces chiffres importants, financés sur les fonds propres de l'Université, traduisent la volonté politique de maintenir une programmation forte dans ce domaine sur l'ensemble des sites. Cette augmentation structurelle des crédits consacrés au GER traduit également l'engagement pris par l'établissement depuis plusieurs années.



FOCUS SUR L'INTRACTING ET LES TRAVAUX FINANCES DANS CE CADRE

L'Intracting est un dispositif de financement innovant visant à faciliter la réalisation de projets d'efficacité énergétique et de développement durable sans engager de dépenses supplémentaires. Ce mécanisme interne permet aux établissements, notamment les universités et les collectivités locales, de financer des investissements ayant pour objectif de réduire les consommations énergétiques et les coûts de fonctionnement.

L'Intracting repose sur le concept d'autofinancement par les économies générées. Concrètement, l'établissement alloue une enveloppe budgétaire spécifique pour financer des projets d'amélioration énergétique. Les économies réalisées grâce à la baisse des consommations (électricité, chauffage, eau, etc.) sont ensuite réinjectées dans cette même enveloppe, permettant ainsi de financer d'autres projets sans affecter le budget général de l'établissement. Ce cercle vertueux assure une continuité des investissements, tout en réduisant progressivement les coûts opérationnels.

- Les actions financées

Les 14 actions financées dans le cadre de ce dispositif concernent deux campus (Pont de Bois et Santé).

Après analyse approfondie du projet en interne et par un bureau d'étude technique spécialisé, un bouquet de 14 actions concernant deux campus a été retenu :

Sur le campus Pont de Bois :

- Mise en place de BGT de classe A
- Remplacement des circulateurs d'eau chaude
- Reprise du calorifugeage des réseaux de distribution de chaleur et équilibrage
- Remplacement des centrales de traitement d'air des amphithéâtres

Sur le campus Santé :

- Travaux de remise à niveau des réseaux de chauffage (équilibrage / désembouage / remplacement des flexibles) et travaux
- Remplacement des pompes de circulation d'eau chaude en sous-station principale (Médecine), en sous-station secondaire (Pharmacie)
- Mise en place d'une GTB sur l'intégralité du bâtiment.

Les travaux sont estimés à **4,5 M€ TTC**.

- Avantages du dispositif Intracting pour l'Université de Lille : une diversification de ses sources de financements

Avec l'adoption à l'unanimité par son conseil d'administration le 29 juin 2023, de son plan de transition écologique, l'Université de Lille a arrêté son schéma directeur en matière de transition écologique pour les 10 prochaines années. Celui-ci s'inscrit, à l'échelle nationale, dans les grandes orientations et objectifs fixés par l'Etat et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et, à l'échelle locale, dans les ambitions inscrites au projet Rev 3 et au PCAET métropolitain.

Le plan de transition écologique de l'Université de Lille vise des objectifs concrets en termes de réduction de ses consommations énergétiques, de diversification et de décarbonation de son mix énergétique et, plus généralement, de réduction de son empreinte carbone. Il s'inscrit dans une démarche globale de transition et d'amélioration du patrimoine, en cohérence avec la stratégie de l'Université dans ses missions de

formation, de recherche et d'innovation, posant ainsi la nécessaire mobilisation de l'ensemble de sa communauté.

Les travaux sélectionnés seront réalisés sur la période 2025 à 2027. Les études associées seront financées sur fonds propres. Sous réserve de contractualisation, l'emprunt soumis à la Banque des territoires pour un financement via intracting, sera remboursé pour une période de 13 ans maximum.

- **Éléments financiers du dispositif, qui seront intégrés au BR1 de l'exercice 2025 après vote définitif du CA du 28/11 et de l'approbation du SRASUP et de la DRFIP**

Le montant TTC emprunté est de 4.56 M€ au taux d'intérêt de 1.8%, les économies d'énergie attendues seront de 924 K€ annuelles. 4.56 M€, soit la totalité du montant des travaux, ont été inscrits en AE au BI 2025, 2.7 M€ ont été inscrits en CP.

Sur les 10 premières années, l'impact sur le résultat sera positif à hauteur de 424.8 K€ :

- Intérêts d'emprunt de 42.9 K€ annuels
- Dotations aux amortissements de 456.3 K€ annuels
- Economies d'énergie estimées à 924 K€ annuelles

De la 11^{ème} à la 13^{ème} année, l'impact sur le résultat sera de 881.1 K€ :

- Intérêts d'emprunt de 42.9 K€ annuels
- Dotations aux amortissements : matériels/travaux amortis
- Economies d'énergie estimées à 924 K€ annuelles

A partir de la 14^{ème} année, l'impact positif sur le résultat sera de 924 K€ car les intérêts auront été totalement remboursés, seules les économies d'énergie perdureront.

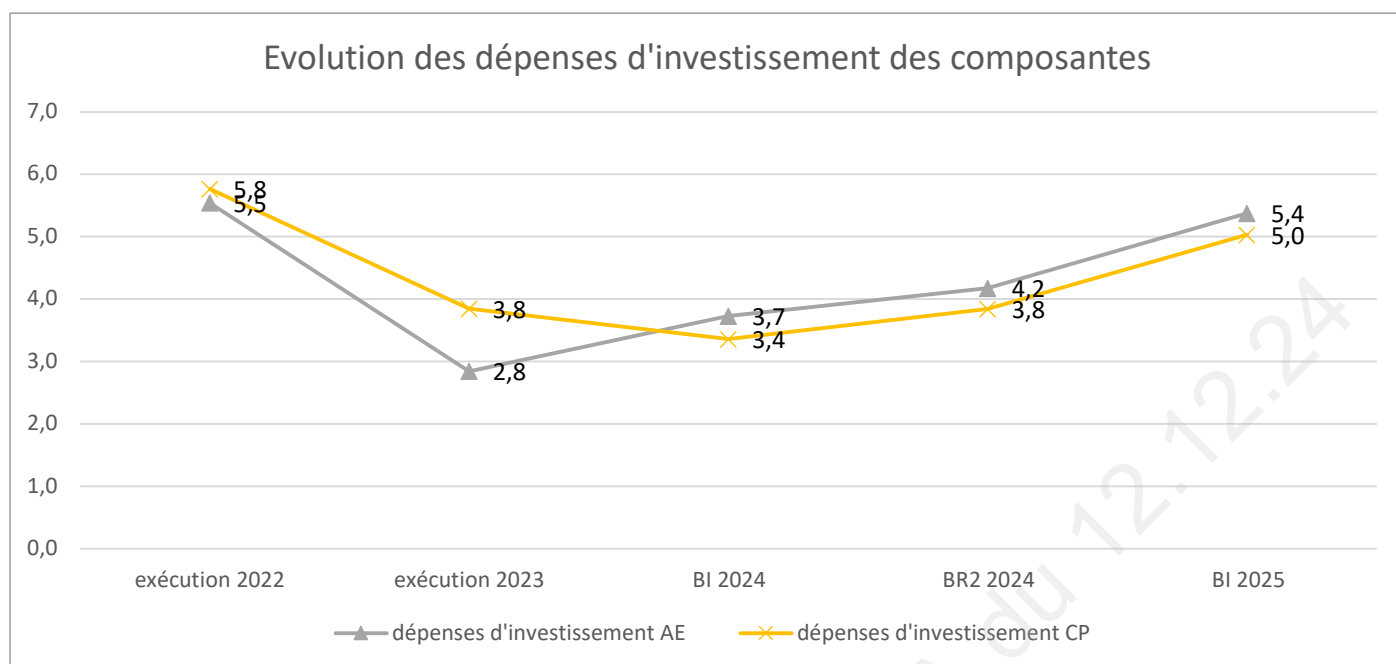
- **Les autres travaux : 2.6 M€**

Les autres travaux représentent 5% des opérations immobilières et s'élèvent à 2.6 M€ en CP en baisse de 600 K€ par rapport à 2024. Il s'agit d'enveloppes financières complémentaires au GER, réservées pour faire face à des dépenses d'investissement urgentes et/ou courantes sur l'ensemble des sites.

- **Les autres dépenses : 4.4 M€**

Les autres dépenses représentent 8% des opérations immobilières et s'élèvent à 4.4 M€ en CP dont 3.3 M€ de Partenariats Publics Privé.

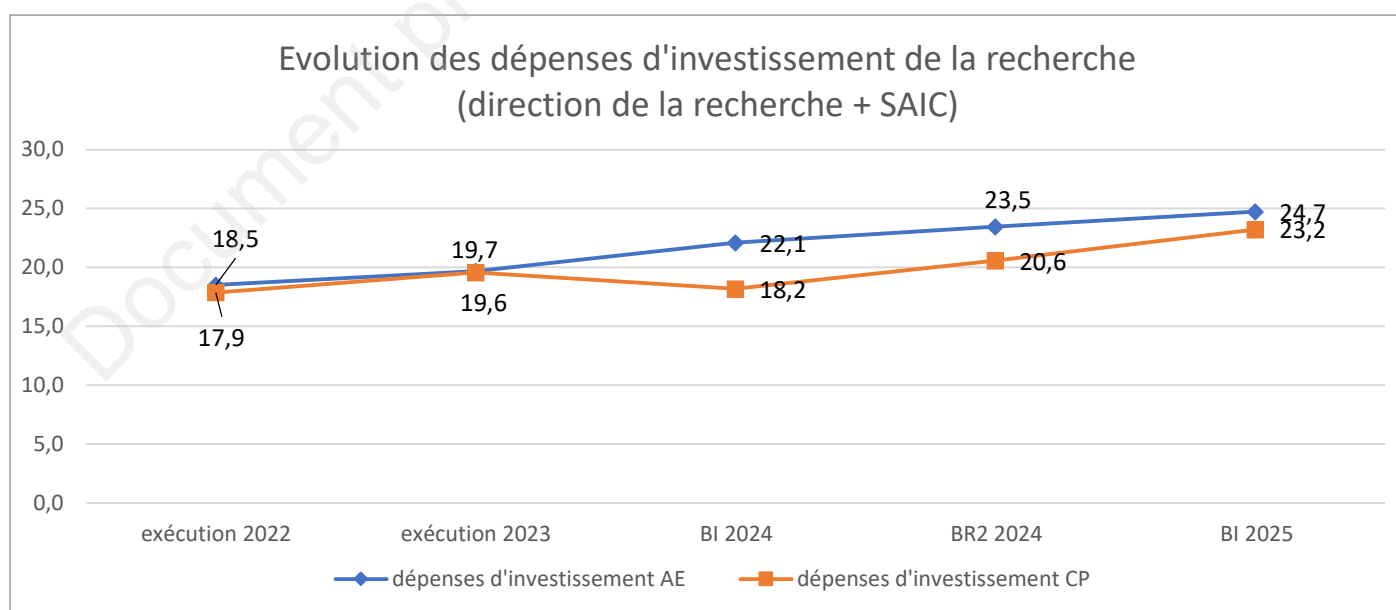
b. Les dépenses d'investissement des composantes : 5 M€



Au cours des cinq dernières années, les composantes ont observé une hausse de leurs dépenses d'investissement, soutenue par une politique d'investissement ambitieuse et en lien avec l'augmentation des ressources additionnelles.

Cette évolution traduit la volonté de l'université de renforcer ses moyens et d'assurer un environnement de formation et de recherche en adéquation avec les exigences académiques actuelles.

c. Les dépenses d'investissement de la recherche : 9.4 M€



Les dépenses d'investissement pour la recherche ont connu une nette augmentation ces dernières années (+ 3.4 M€ sur 5 ans), reflétant l'engagement de l'université pour l'innovation et l'excellence scientifique. Cette progression s'explique notamment par une hausse significative des contrats de recherche, tant nationaux qu'internationaux, qui ont permis de mobiliser davantage de ressources pour financer des projets ambitieux. En renforçant ses investissements, l'université vise à consolider sa position dans le paysage de la recherche académique.

d. Les dépenses d'investissement des directions et services centraux : 6.4 M€

Les investissements sur les directions centrales de l'université ont connu elles-aussi une augmentation, avec un accent particulier mis sur la direction de la formation et les infrastructures numériques. Ces efforts visent à moderniser les dispositifs pédagogiques et à répondre aux besoins croissants de digitalisation, que ce soit pour l'enseignement à distance, la gestion des données ou les dépenses dans le cadre de la CVEC.

Les crédits de paiement d'investissement

Les dépenses d'investissement se décomposent par bloc financier comme suit :

	BI 2024	BI 2025	Ecart en chiffre	Ecart en %
COMPOSANTES	3 360 602 €	5 031 090 €	+ 1 670 489 €	+ 50%
DEPARTEMENTS UNIVERSITAIRES	11 546 €	14 000 €	+ 2 454 €	+ 21%
SERVICES COMMUNS	133 494 €	133 328 €	- 166 €	- 0%
PRESIDENCE	90 000 €	51 000 €	- 39 000 €	- 43%
RECHERCHE	401 352 €	1 240 785 €	+ 839 433 €	+ 209%
RELATIONS INTERNATIONALES	0 €	5 000 €	+ 5 000 €	
DIRECTION DE LA FORMATION	129 190 €	757 273 €	+ 628 083 €	+ 486%
VIE UNIVERSITAIRE	544 752 €	867 500 €	+ 322 748 €	+ 59%
COMMUNICATION	9 000 €	7 500 €	- 1 500 €	- 17%
NUMERIQUE	761 400 €	1 659 700 €	+ 898 300 €	+ 118%
RELATIONS HUMAINES	55 800 €	158 700 €	+ 102 900 €	+ 184%
PREVENTION DES RISQUES	4 500 €	0 €	- 4 500 €	- 100%
CHARGES COMMUNES	2 500 000 €	2 120 000 €	- 380 000 €	- 15%
IMMOBILIER ET LOGISTIQUE	57 753 706 €	52 631 437 €	- 5 122 269 €	- 9%
APPUI A LA STRATEGIE ET AU PILOTAGE	562 800 €	514 500 €	- 48 300 €	- 9%
SAIC	5 736 245 €	8 200 910 €	+ 2 464 665 €	+ 43%
TOTAL	72 054 387 €	73 392 723 €	+ 1 338 336 €	+ 2%

Si L'ouverture des CP d'investissement est globalement stable sur les exercices 2024 et 2025, exception faite des composantes pour lesquelles une augmentation de 1.6 M€ est à prendre en compte. Elle s'explique par le fait qu'au BI 2025 les ouvertures budgétaires s'effectuent à 100% des besoins contre 50% en 2024.

Ces besoins d'investissement ont toutefois fait l'objet d'arbitrages par rapport aux demandes initiales :

- Directions centrales : -5.2 M€

- Composantes : -441 K€

IV. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire s'établit à un déficit de 65.6 M€ soit une hausse de 60.4 % (+24.7 M€) par rapport au budget initial 2024 (-40.9 M€) et de 93.7 % (+31.7 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (-33.9 M€).

Il se répartit comme suit entre les deux sociétés qui composent le budget général.

Solde budgétaire	Budget initial 2024	Prévision exécution 2024 (BR2)	Budget initial 2025
Etablissement principal	-38 489 508 €	-34 921 751 €	- 65 146 794 €
SAIC	-2 395 254 €	+1 049 046 €	-450 076 €
Total Budget général	-40 884 762 €	-33 872 705 €	- 65 596 870 €

Le solde budgétaire génère un prélèvement sur la trésorerie de 65.6 M€. Ce prélèvement était de 40.9 M€ au budget initial 2024 et de 33.9 M€ au BR2 2024.

V. LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES

Les données en droits constatés s'analysent à partir des quatre agrégats suivants : le résultat comptable, la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement et la trésorerie.

1. Le compte de résultat

CHARGES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Personnel	546 850 000 €	546 850 000 €	565 195 000 €	Subventions de l'Etat	534 784 613 €	534 784 613 €	527 372 614 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	148 171 584 €	148 171 584 €	0 €	Fiscalité affectée	4 792 242 €	4 792 242 €	4 800 000 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	169 631 039 €	169 631 039 €	160 281 851 €	Autres subventions	63 453 015 €	63 453 015 €	63 546 699 €
				Autres produits	103 607 534 €	103 607 534 €	104 700 952 €
TOTAL DES CHARGES (1)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	706 637 404 €	706 637 404 €	700 420 265 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	9 843 635 €	9 843 635 €	25 056 586 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €

a. Les produits

En droits constatés, la notion de recettes, incluant toutes les recettes que ce soit de fonctionnement ou d'investissement, fait place à celle de produits de fonctionnement (inclus dans le compte de résultat) et à celle de recettes d'investissement (venant diminuer le prélèvement sur fonds de roulement). En effet un certain nombre de produits ne génère pas d'encaissement comme la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice, qui correspond aux amortissements des financements des biens acquis sur subventions. Par ailleurs les opérations comptables de produits à recevoir (PAR) ou de produits constatés d'avance (PCA) viennent également impacter les produits. Il s'agit là aussi de rattacher les produits au bon exercice.

Les produits 2025 s'élèvent à 700.4 M€ soit une hausse de 2.97 % (+20.2 M€) par rapport au budget initial 2024 (680.2 M€) mais une baisse de 0.88 % (-6.2 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (706.6 M€).

La SCSP, intégrée dans les subventions de l'Etat, représente à elle seule 75.2 % des produits, ce qui conduit à une forte rigidité de la recette. Au compte financier 2023, la SCSP représentait également 75%.

Les financements publics représentent 63.8 M€ et sont décomposés comme suit

- Les conventions du SAIC pour 27.9 M€
- Les conventions de l'établissement principal pour 35.9 M€

La **neutralisation des amortissements** (quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice) s'élève à **31.4 M€** soit une hausse de 34.7 % (+8.1 M€) par rapport au budget initial 2024 (23.3 M€), elle est du même montant que la prévision d'exécution 2024.

b. Les charges

Le même type de raisonnement que celui développé pour les produits vaut pour les charges.

En droits constatés, la notion de dépenses fait place à celle de charges. La notion de charges est beaucoup plus large que celle de dépenses car elle englobe des charges non décaissables comme les amortissements mais aussi d'autres opérations comptables comme les charges constatées d'avances et les charges à payer (passifs sociaux par exemple). Le niveau des charges prend aussi en compte un taux prévisionnel de réalisation, en fonction des services faits.

Les charges 2025 s'établissent à 725.5 M€ soit une hausse de 3.9 % (+27.3 M€) par rapport au budget initial 2024 (698.2 M€) et de 1.3 % (+9 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (716.5 M€).

Les charges se répartissent entre le personnel et le fonctionnement (dont les amortissements) comme suit.

- **Les charges de personnel** représentent **565.2 M€** soit une hausse de 2.6 % (14.2 M€) par rapport au budget initial 2024 (551 M€) et de 3.4 % (+18.3 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (546.8 M€).
- **Les charges de fonctionnement (hors dotation aux amortissements)** s'élèvent à **117.7 M€** soit une hausse de 5 % (+5.6 M€) par rapport au budget initial 2024 (112.1 M€) et une baisse de 6.81 % (-8.6 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (126.3 M€), liée principalement au coût de l'énergie.
- La **dotation aux amortissements** s'élève à **43 M€** soit une hausse de 37.8 % (+11.8 M€) par rapport au budget initial 2024 (31.2 M€), et du même montant que la prévision d'exécution 2024.
- **Les amortissements sur fonds propres 2025** (différence entre le montant total des amortissements et la quote-part des subventions d'investissement) s'élèvent à **11.6 M€** soit une baisse de 2,5 % (-300 K€) par rapport au budget initial 2024 (11.9 M€), ils restent inchangés par rapport à la prévision d'exécution 2024.

2. Le résultat comptable : - 25.1 M€

Le résultat comptable prévisionnel s'établit à -25.1 M€ au budget initial 2025 soit une dégradation du déficit de 39.4 % (+7.1 M€) par rapport au budget initial 2024 (-18 M€) et de 156.1 % (+15.3 M€) par rapport à la prévision d'exécution 2024 (-9.8 M€).

Il se répartit comme suit entre les deux sociétés qui composent le budget général.

Résultat comptable	Budget initial 2024	Prévision exécution 2024 (BR2)	Budget initial 2025
Etablissement principal	-17 012 764 €	-9 843 635 €	-25 056 586 €
SAIC	-996 335 €	0 €	-0 €
Total Budget général	-18 009 099 €	-9 843 635 €	- 25 056 586 €

Le déficit prévisionnel s'explique principalement et comme chaque année par une pré-notification pour charges de service public insuffisante au regard de la prévision des charges (masse salariale et fonctionnement) estimée au réel.

L'établissement, malgré des coupes budgétaires importantes en fonctionnement sur les directions centrales et un niveau de ressources propres conséquent (voir chapitres précédents), n'est pas en mesure d'équilibrer son budget et de respecter à ce jour pour l'exercice 2025 le plan de retour à l'équilibre établi en 2023, eu égard aux mesures nationales non compensées.

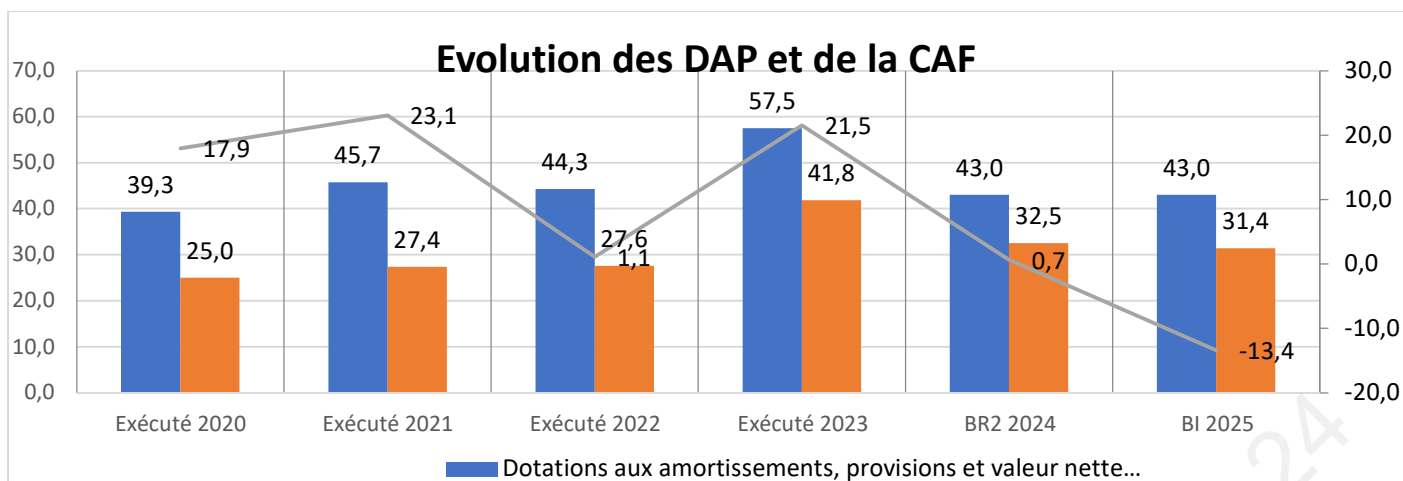
3. La capacité d'autofinancement : -13.4 M€

La capacité d'autofinancement (CAF) étant négative (-13.4 M€), l'établissement doit prélever sur fonds de roulement les fonds nécessaires pour réaliser ses dépenses de fonctionnement (masse salariale + charges de fonctionnement).

En effet, la CAF est un indicateur clé de la santé financière, car elle reflète les ressources internes disponibles pour couvrir les dépenses courantes et investir. Lorsqu'elle est négative, cela signifie que l'établissement n'a pas de liquidités suffisantes pour financer de nouveaux projets ou investissements, sans recourir à un financement externe. Cette insuffisance de fonds propres limite donc la capacité de l'établissement à réaliser des investissements indispensables pour améliorer ou moderniser ses infrastructures, car chaque dépense doit être soigneusement pesée pour éviter une détérioration de la situation financière.

Une insuffisance d'autofinancement est constatée à hauteur de -13.4 M€ au budget initial 2025 soit une baisse de 86.1 % (+6.2 M€) par rapport au budget initial 2024 (-7.2 M€) et une baisse de 844 % (-15.2 M€) par rapport au BR2 2024 (1.8 K€). Outre le déficit d'exploitation, les montants des amortissements, de la quote-part des subventions d'investissement et de la reprise sur provision impactent le calcul de la capacité d'autofinancement.

La capacité d'autofinancement se répartit comme suit entre les deux sociétés qui composent le budget général.



CAF/IAF	Budget initial 2024	Prévision exécution 2024 (BR2)	Budget initial 2025
Etablissement principal	-7 218 955 €	- 683 556 €	-14 760 407 €
SAIC	0 €	1 339 921 €	+1 339 921 €
Total Budget général	-7 218 955 €	+ 656 365 €	-13 420 486 €

4. Le fonds de roulement : 17.1 M€

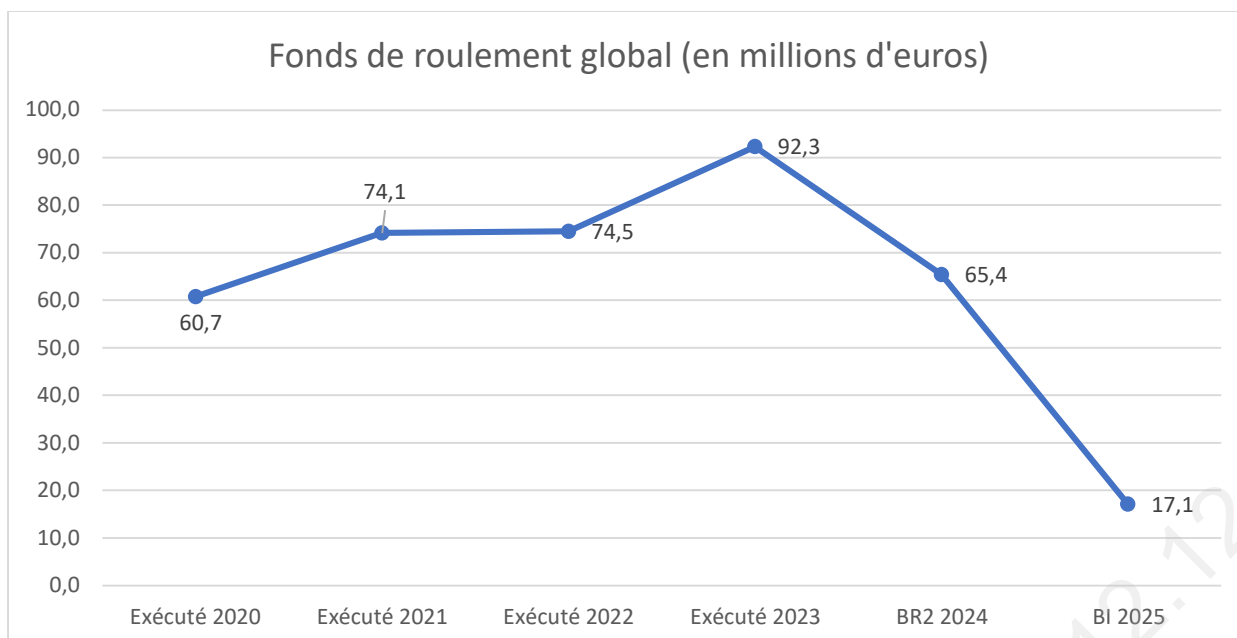
Les dépenses d'investissement (70.1 M€), ajoutées au remboursement de dettes financières (3.3 M€) s'élèvent à 73.4 M€ et sont financées par des subventions à hauteur de 38.5 M€ ; la différence de 34.9 M€ est par conséquent prélevée sur les fonds propres de l'établissement.

Les prélèvements sont découpés principalement comme suit :

- Les conventions du SAIC pour 1.3 M€
- Les composantes : 4.6 M€
- La DGD TEIL pour 22.5 M€
- La DAR pour 1.2 M€
- Le COMP pour 1.1 M€
- Les autres directions pour 4.2 M€

Ce montant de 34.9 M€, cumulé avec l'insuffisance d'autofinancement de 13.4 M€, constitue la variation du fonds de roulement prévue au budget initial 2025, soit un prélèvement sur le fonds de roulement de 48.3 M€. Le prélèvement sur fonds de roulement s'élevait à 33.4 M€ au budget initial 2024 et à 26.9 M€ en prévision d'exécution 2024.

Dans l'attente du compte financier 2024, **le niveau du fonds de roulement projeté au budget initial 2025, calculé à partir de la prévision d'exécution 2024 (BR2), est estimé à 17.1 M€ soit 8.95 jours de charges décaissables (CP fonctionnement et masse salariale), inférieur au seuil prudentiel de 15 jours.** Il s'élevait à 58.9 M€ au budget initial 2024 soit 32.4 jours et à 65.4 M€ en prévision d'exécution 2024 soit 35.2 jours.



Ce tableau présente l'évolution du fonds de roulement global de l'établissement, exprimé en millions d'euros, pour la période de 2020 à 2025, avec des données réelles pour les années 2020 à 2023 et des prévisions pour 2024 (BR2) et 2025 (BI).

Après une augmentation régulière de 2020 à 2023 du fonds de roulement global, passant de 60,7 millions d'euros en 2020 à 92,3 millions d'euros en 2023, une inflexion forte de la courbe débute en 2024 avec des investissements très importants sur le GER. Cette inflexion se poursuivra en 2025 avec une prévision de fonds de roulement de seulement 17.1 millions d'euros. Cette tendance est préoccupante car elle démontre la faiblesse des ressources disponibles comparativement aux importants besoins patrimoniaux, limitant la capacité de l'établissement à financer des projets par ses fonds propres dans les années à venir.

Malgré une situation financière de plus en plus tendue, l'Université fait face à de grands défis de rénovation de ses bâtiments comme la BU SHS, le secteur Chimie de la cité Scientifique, le CTA M1-P1, la mise en place du dispositif Intracting...

5. La trésorerie

La trésorerie prévisionnelle 2025 s'établit 70.8 M€ € soit 37.07 jours de charges décaissables, au-delà du seuil prudentiel de 30 jours.

Trésorerie	Exécution	Budget initial	Prévision	Budget
	2023	2024	exécution 2024 (BR2)	initial 2025
Niveau de la trésorerie	145 898 866€	104 254 528 €	126 902 944 €	70 782 074 €
En jours	65,5	56,6	67.7	37.07

VI. LA Synthèse des GRANDS AGREGATS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

Agrégat	Compte financier 2022	Compte financier 2023	Budget initial 2024	Prévision exécution 2024 (BR2)	Budget initial 2025
Solde budgétaire	16 335 273 €	23 437 016 €	-40 884 762 €	-33 872 705 €	-65 596 870 €
Résultat	-15 622 427 €	+5 875 336€	-18 009 099 €	-9 843 635 €	- 25 056 586 €
CAF/IAF *	1 077 875 €	+21 540 056€	-7 218 955 €	+ 656 365 €	-13 420 486 €
FDR **	74 471 901 €	92 317 280€	58 873 413 €	65 379 578 €	17 096 411 €
Trésorerie	139 292 471 €	145 898 866€	104 254 528 €	126 902 944 €	70 782 074 €

* CAF : capacité d'autofinancement / IAF : insuffisance d'autofinancement

** FDR : fonds de roulement

1. Les indicateurs du nouveau décret financier s'appliquent à compter du compte financier 2024 et du BR1 2025

Le nouveau décret financier, qui devrait être publié au JORF dans le courant du mois de novembre 2024, pour une entrée en vigueur de ses dispositions au 1er janvier 2025, introduit, dans les évolutions majeures, de nouveaux critères pour apprécier la soutenabilité d'un établissement (critères cumulatifs à respecter)

- 1- le niveau de la trésorerie devra être supérieur à 30 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement, hors investissement
- 2- le niveau du fonds de roulement devra être supérieur à 15 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement, hors investissement,
- 3- le ratio charges de personnel sur les produits encaissables (ratio "de Dizambourg") devra être inférieur à 83%

Il s'appliquera à l'occasion de la présentation des comptes financiers 2024 (nouveaux critères de soutenabilité budgétaire), et du vote des premiers budgets rectificatifs des universités en 2025 (nouveaux critères de soutenabilité budgétaire + avis recteur).

Le caractère déficitaire du résultat d'exploitation ne sera plus pris en compte pour apprécier la soutenabilité et déclencher une intervention du recteur. La dimension du pilotage financier pluriannuel va être davantage prise en compte. Le prélèvement sur le fonds de roulement, qui jusqu'à présent devait être soumis à autorisation préalable du recteur pour les dépenses de fonctionnement, sera libre. Le déclenchement du PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier) sera effectué dès le constat du déséquilibre successif constaté, à la lumière des nouveaux critères, au compte financier puis du budget initial qui suit.

Ainsi, si le compte financier 2024 de l'Université de Lille s'exécute comme inscrit au BR2 2024, les critères de soutenabilité budgétaire de l'Université seront les suivants :

- 1- le niveau de la trésorerie : 67.7 jours supérieur à 30 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement, hors investissement

- 2- le niveau du fonds de roulement : 34.7 jours, supérieur à 15 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement, hors investissement,
- 3- le ratio charges de personnel sur les produits encaissables (ratio "de Dizambourg") : 81.1 %, inférieur aux 83% exigés.

Ceux du BI 2025 seront les suivants

- 1- le niveau de la trésorerie : 37.07 jours supérieur à 30 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement, hors investissement
- 2- le niveau du fonds de roulement : 8.9 jours, inférieur au niveau des 15 jours de fonctionnement en Crédits de Paiement hors investissement, préconisés.
- 3- le ratio charges de personnel sur les produits encaissables (ratio "de Dizambourg") : 84.4%, au-dessus du niveau exigé.

L'Université de Lille ne respecte pas les 3 critères de soutenabilité budgétaire requis au BI 2025. Les dernières annonces ministérielles suite au courrier du 19/11 en sont en grande partie responsables. Sans ces mesures annoncées, les critères de FDR (15.26 jours) et le ratio Dizambourg (83%) aurait été respectés.

2. Application de l'ancien décret pour le BI 2025

Le déficit prévisionnel du résultat d'exploitation constaté au budget initial 2025 nécessite un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 13.8 M€ pour rééquilibrer la section de fonctionnement, ce qui requiert l'approbation de Madame la Rectrice de la Région académique Hauts-de-France, rectrice de l'Académie de Lille, chancelière des universités, conformément au Code de l'Éducation.

Article R 719-61 du Code de l'Éducation : « pour parvenir à l'équilibre réel, le conseil d'administration peut autoriser un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour le financement d'opérations d'investissement. Aux mêmes fins, le conseil d'administration peut être autorisé à prélever sur les réserves de l'établissement par le recteur de région académique, chancelier des universités, pour le financement d'autres opérations ».

CONCLUSION

L'université se trouve dans une situation financière de plus en plus complexe, avec un fonds de roulement en forte baisse à partir de 2024. Cette diminution progressive des ressources financières limite sa capacité à autofinancer des investissements pourtant indispensables pour l'entretien et la rénovation de ses bâtiments, nécessaires à son bon fonctionnement et à la qualité de l'accueil des étudiants.

Les années à venir s'annoncent particulièrement difficiles et exigeront une aide indispensable des pouvoirs publics pour faire face à la rénovation de ses bâtiments, particulièrement sur la Cité scientifique. L'université de Lille, quant à elle, poursuivra ses efforts pour maintenir ses infrastructures sans compromettre sa situation financière. Il sera essentiel d'adopter des mesures d'optimisation budgétaire et de maîtrise de l'évolution de la masse salariale, de rechercher des sources de financement externe plus diversifiées, et de prioriser les investissements dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, pour garantir la pérennité des services offerts.

▪ **Tableaux budgétaires réglementaires**

- **Tableau 1 – Emplois (vote)**
- **Tableau 2 – Autorisations budgétaires (vote)**
- Tableau 3 – Dépenses par destination et recettes par origine (information)
- **Tableau 4 – Equilibre financier (vote)**
- Tableau 5 – Opérations pour comptes de tiers (information)
- **Tableau 6 – Situation patrimoniale (vote)**
- Tableau 7 – Plan de trésorerie (information)
- Tableau 8 – Opérations liées aux recettes fléchées (information)
- **Tableau 9 – Opérations pluriannuelles (vote)**
- Tableau 10 – Détail des opérations pluriannuelles et programmation (information)
- Tableau 11 – Moyens des unités mixtes de recherche (information)
- Tableau 12 – Synthèse financière et comptable (information)

TABLEAU 1
Tableau des emplois Budget initial 2025
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
En ETPT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	2 862	
CDI			83	3	86
Non permanents		CDD	733	218	951
Sous-total EC			3 678	221	3 899
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	2 265		2 265
		CDI	288	207	495
	Non permanents	CDD	62	660	722
Sous-total Biatss			2 615	867	3 482
TOTAL			6 293 ⁽¹⁾	1 088	7 381
					Plafond global des emplois voté par le CA ** ⁽²⁾
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			6 293 ⁽³⁾		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2 - GENERAL
Autorisations budgétaires Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)		Montants prévision d'exécution 2024		Montants Budget initial 2025		Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	551 850 000 €	551 850 000 €	551 850 000 €	551 850 000 €	570 051 000 €	570 051 000 €	699 340 364 €	699 340 364 €	677 857 441 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	<i>148 171 584 €</i>	<i>148 171 584 €</i>	<i>148 171 584 €</i>	<i>148 171 584 €</i>	<i>155 686 225 €</i>	<i>155 686 225 €</i>	533 453 653 €	533 453 653 €	527 073 114 €	Subvention pour charges de service public *
<i>Pension</i>							27 592 748 €	27 592 748 €	8 577 605 €	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	126 605 851 €	126 000 000 €	126 605 851 €	126 000 000 €	117 776 197 €	117 271 451 €	4 792 242 €	4 792 242 €	4 800 000 €	Fiscalité affectée
							57 959 720 €	57 959 720 €	61 532 206 €	Autres financements publics
							75 542 001 €	75 542 001 €	75 874 516 €	Recettes propres
							20 582 630 €	20 582 630 €	17 260 863 €	Recettes fléchées **
							519 297 €	519 297 €	3 099 750 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	42 343 170 €	75 945 699 €	42 343 170 €	75 945 699 €	57 863 470 €	73 392 723 €	19 292 276 €	19 292 276 €	14 149 113 €	Autres financements publics fléchés
							771 057 €	771 057 €	12 000 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	720 799 021 €	753 795 699 €	720 799 021 €	753 795 699 €	745 690 667 €	760 715 174 €	719 922 994 €	719 922 994 €	695 118 304 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							33 872 705 €	33 872 705 €	65 596 870 €	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

TABLEAU 2 - ETABLISSEMENT PRINCIPAL
 Autorisations budgétaires Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)		Montants prévision d'exécution 2024		Montants Budget initial 2025		Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	536 079 791 €	536 079 791 €	536 079 791 €	536 079 791 €	554 060 725 €	554 060 725 €	667 932 155 €	667 932 155 €	648 152 688 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	<i>148 160 141 €</i>	<i>148 160 141 €</i>	<i>148 160 141 €</i>	<i>148 160 141 €</i>	<i>155 671 225 €</i>	<i>155 671 225 €</i>	533 453 653 €	533 453 653 €	527 073 114 €	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>							26 844 970 €	26 844 970 €	8 348 034 €	Autres financements de l'Etat
							4 792 242 €	4 792 242 €	4 800 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	115 181 385 €	115 039 966 €	115 181 385 €	115 039 966 €	104 580 031 €	105 613 844 €	33 464 471 €	33 464 471 €	35 686 694 €	Autres financements publics
							69 376 819 €	69 376 819 €	72 244 846 €	Recettes propres
							12 845 088 €	12 845 088 €	11 566 900 €	Recettes fléchées **
							519 297 €	519 297 €	3 099 750 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	32 631 864 €	64 579 237 €	32 631 864 €	64 579 237 €	50 754 326 €	65 191 813 €	12 301 791 €	12 301 791 €	8 455 150 €	Autres financements publics fléchés
							24 000 €	24 000 €	12 000 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	683 893 040 €	715 698 994 €	683 893 040 €	715 698 994 €	709 395 082 €	724 866 382 €	680 777 243 €	680 777 243 €	659 719 588 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							34 921 751 €	34 921 751 €	65 146 794 €	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 2 - SAIC
Autorisations budgétaires Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)		Montants prévision d'exécution 2024		Montants Budget initial 2025		Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	15 770 209 €	15 770 209 €	15 770 209 €	15 770 209 €	15 990 275 €	15 990 275 €	31 408 209 €	31 408 209 €	29 704 753 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	11 443 €	11 443 €	11 443 €	11 443 €	15 000 €	15 000 €				Subvention pour charges de service public
							747 778 €	747 778 €	229 571 €	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	11 424 466 €	10 960 034 €	11 424 466 €	10 960 034 €	13 196 166 €	11 657 607 €	24 495 249 €	24 495 249 €	25 845 512 €	Fiscalité affectée
							6 165 182 €	6 165 182 €	3 629 670 €	Autres financements publics
							7 737 542 €	7 737 542 €	5 693 963 €	Recettes propres
										Recettes fléchées **
Investissement	9 711 306 €	11 366 462 €	9 711 306 €	11 366 462 €	7 109 144 €	8 200 910 €	6 990 485 €	6 990 485 €	5 693 963 €	Financements de l'Etat fléchés
							747 057 €	747 057 €	0 €	Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	36 905 981 €	38 096 705 €	36 905 981 €	38 096 705 €	36 295 585 €	35 848 792 €	39 145 751 €	39 145 751 €	35 398 716 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		1 049 046 €		1 049 046 €					450 076 €	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 3
 Dépenses par destination et recettes par origine Budget initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	232 149 482 €	232 149 482 €	17 636 591 €	16 404 743 €	3 541 177 €	3 368 538 €	253 327 250 €	251 922 763 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	121 408 852 €	121 408 852 €	4 796 538 €	4 598 889 €	1 801 230 €	1 793 580 €	128 006 620 €	127 801 321 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	106 257 771 €	106 257 771 €	12 030 380 €	11 112 986 €	1 672 947 €	1 513 958 €	119 961 098 €	118 884 715 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	4 482 859 €	4 482 859 €	809 673 €	692 868 €	67 000 €	61 000 €	5 359 532 €	5 236 727 €
D105 - Bibliothèques et documentation	13 477 015 €	13 477 015 €	7 149 616 €	6 717 565 €	110 328 €	110 328 €	20 736 959 €	20 304 908 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	60 086 867 €	60 086 867 €	13 331 213 €	12 286 407 €	3 799 849 €	4 381 164 €	77 217 929 €	76 754 438 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	33 767 915 €	33 767 915 €	2 872 250 €	2 565 623 €	866 772 €	1 218 857 €	37 506 937 €	37 552 395 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	19 483 458 €	19 483 458 €	4 270 372 €	3 993 211 €	1 063 241 €	1 739 850 €	24 817 071 €	25 216 519 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 717 219 €	4 717 219 €	470 660 €	530 866 €	48 175 €	966 425 €	5 236 054 €	6 214 510 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	64 091 669 €	64 091 669 €	5 225 129 €	5 109 959 €	3 472 070 €	1 974 159 €	72 788 868 €	71 175 787 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 230 577 €	3 230 577 €	405 716 €	405 716 €	40 000 €	40 000 €	3 676 293 €	3 676 293 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 839 498 €	1 839 498 €	586 606 €	586 606 €	10 000 €	10 000 €	2 436 104 €	2 436 104 €
D114 - Immobilier	25 881 420 €	25 881 420 €	34 068 061 €	37 853 967 €	38 266 002 €	53 033 737 €	98 215 483 €	116 769 124 €
D115 - Pilotage et support	107 568 681 €	107 568 681 €	28 167 683 €	27 224 488 €	6 110 856 €	6 014 665 €	141 847 220 €	140 807 834 €
Étudiants	3 757 199 €	3 757 199 €	3 592 300 €	3 592 300 €	535 000 €	535 000 €	7 884 499 €	7 884 499 €
D201 - Aides directes aux étudiants			65 000 €	65 000 €			65 000 €	65 000 €
D202 - Aides indirectes	37 758 €	37 758 €	431 000 €	431 000 €	10 000 €	10 000 €	478 758 €	478 758 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	3 719 441 €	3 719 441 €	3 096 300 €	3 096 300 €	525 000 €	525 000 €	7 340 741 €	7 340 741 €
Total	570 051 000 €	570 051 000 €	117 776 197 €	117 271 451 €	57 863 470 €	73 392 723 €	745 690 667 €	760 715 174 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)
0 €
Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées					Recettes fléchées				Total	
	SCSP	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	527 073 114 €									527 073 114 €	
Droits d'inscription					10 285 000 €					12 000 €	10 297 000 €
Formation continue, diplômes propres et VAE				127 160 €	45 185 523 €						45 312 683 €
Taxe d'apprentissage					1 958 009 €						1 958 009 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR				170 893 €	1 600 346 €						1 771 239 €
Valorisation					200 000 €						200 000 €
ANR investissements d'avenir				9 173 452 €				3 796 952 €			12 970 404 €
ANR hors investissements d'avenir				8 639 735 €				2 066 945 €			10 706 680 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				20 072 592 €				2 099 750 €			22 172 342 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				6 931 639 €				4 886 896 €			11 818 535 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		8 577 605 €		15 872 346 €	976 349 €	3 099 750 €	1 298 570 €				29 824 620 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				25 714 €	261 750 €						287 464 €
Autres recettes			4 800 000 €	518 675 €	15 407 539 €						20 726 214 €
Total	527 073 114 €	8 577 605 €	4 800 000 €	61 532 206 €	75 874 516 €	3 099 750 €	14 149 113 €	12 000 €		695 118 304 €	

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
65 596 870 €

TABLEAU 4
Équilibre financier Budget initial 2025
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants BR2_2024 (CA du ...)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	Montants BR2_2024 (CA du ...)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2) *	33 872 705,00 €	33 872 705,00 €	65 596 870,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Solde budgétaire (excédent) (D1) *
<i>dont budget principal</i>	34 921 751,00 €	34 921 751,00 €	65 146 794,00 €				<i>dont budget principal</i>
<i>dont budget SAIC</i>	0,00 €	0,00 €	450 076,00 €				<i>dont budget SAIC</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	25 585,00 €	25 585,00 €	30 000,00 €	13 152,00 €	13 152,00 €	6 000,00 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1) **	15 200 382,00 €	15 200 382,00 €	11 000 000,00 €	12 808 217,00 €	12 808 217,00 €	12 000 000,00 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2) **
Autres décaissements non budgétaires (e1)	3 958 108,00 €	3 958 108,00 €	4 500 000,00 €	21 239 489,00 €	21 239 489,00 €	13 000 000,00 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1) = D2+(b1)+(c1)+(e1)	53 056 780,00 €	53 056 780,00 €	81 126 870,00 €	34 060 858,00 €	34 060 858,00 €	25 006 000,00 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2) = D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I) = (a) + (d)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 995 922,00 €	18 995 922,00 €	56 120 870,00 €	PRELEVEMENT de la trésorerie (II) = (a) + (d)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a) ***</i>				1 530 605,00 €	1 530 605,00 €	9 128 101,00 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a) ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>				17 465 317,00 €	17 465 317,00 €	46 992 769,00 €	
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	53 056 780 €	53 056 780 €	81 126 870 €	53 056 780 €	53 056 780 €	81 126 870 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

TABLEAU 5
Opérations pour le compte de tiers Budget initial 2025
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
Opération 1	Compte 46711	Aide à la mobilité internationale	924 800,00 €	924 800,00 €
Opération 2	Compte 4735	Divers projets de recherche	10 075 200,00 €	11 075 200,00 €
Opération 3	Divers Comptes 44	TVA	4 000 000,00 €	3 000 000,00 €
Opération 4	Divers Comptes 47	Divers comptes d'attente	500 000,00 €	10 000 000,00 €
TOTAL			15 500 000 €	25 000 000 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6 - GENERAL
Situation patrimoniale Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Personnel	546 850 000 €	546 850 000 €	565 195 000 €	Subventions de l'Etat	534 784 613 €	534 784 613 €	527 372 614 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	148 171 584 €	148 171 584 €	155 686 225 €	Fiscalité affectée	4 792 242 €	4 792 242 €	4 800 000 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	169 631 039 €	169 631 039 €	160 281 851 €	Autres subventions	63 453 015 €	63 453 015 €	63 546 699 €
				Autres produits	103 607 534 €	103 607 534 €	104 700 952 €
TOTAL DES CHARGES (1)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	706 637 404 €	706 637 404 €	700 420 265 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	9 843 635 €	9 843 635 €	25 056 586 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	716 481 039 €	716 481 039 €	725 476 851 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-9 843 635 €	-9 843 635 €	-25 056 586 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	43 000 000 €	43 000 000 €	43 010 400 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 100 000 €	1 100 000 €	0 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	31 400 000 €	31 400 000 €	31 374 300 €
Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	656 365 €	656 365 €	-13 420 486 €

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	RESSOURCES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	0 €	0 €	13 420 486 €	Capacité d'autofinancement	656 365 €	656 365 €	0 €
Investissements	72 725 199 €	72 725 199 €	70 120 223 €	Financement de l'actif par l'État	30 791 295 €	30 791 295 €	10 798 845 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	17 560 337 €	17 560 337 €	27 731 197 €
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières (plan campus CP1-CP2)	3 220 500 €	3 220 500 €	3 272 500 €	Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	75 945 699 €	75 945 699 €	86 813 209 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	49 007 997 €	49 007 997 €	38 530 042 €
AUGMENTATION du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0 €	0 €	0 €	DIMINUTION du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	26 937 702 €	26 937 702 €	48 283 167 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2023	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	17 845 379,95 €	-26 937 702,29 €	-26 937 702,29 €	-48 283 167,00 €
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	11 238 984,96 €	-7 941 780,29 €	-7 941 780,29 €	7 837 703,00 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	6 606 394,99 €	-18 995 922,00 €	-18 995 922,00 €	-56 120 870,00 €
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	92 317 280,73 €	65 379 578,44 €	65 379 578,44 €	17 096 411,44 €
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-53 581 585,76 €	-61 523 366,05 €	-61 523 366,05 €	-53 685 663,05 €
Niveau final de la TRESORERIE	145 898 866,49 €	126 902 944,49 €	126 902 944,49 €	70 782 074,49 €

* Montant issu du tableau "équilibre financier" (tableau 4)

TABLEAU 6 - ETABLISSEMENT PRINCIPAL
Situation patrimoniale Budget initial 2025
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Personnel	531 300 180 €	531 300 180 €	549 204 725 €	Subventions de l'Etat	534 655 332 €	534 655 332 €	527 372 614 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	148 160 141 €	148 160 141 €	155 671 225 €	Fiscalité affectée	4 792 242 €	4 792 242 €	4 800 000 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	153 570 597 €	153 570 597 €	143 744 224 €	Autres subventions	40 136 015 €	40 136 015 €	35 643 909 €
				Autres produits	95 443 553 €	95 443 553 €	100 075 840 €
TOTAL DES CHARGES (1)	684 870 777 €	684 870 777 €	692 948 949 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	675 027 142 €	675 027 142 €	667 892 363 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	9 843 635 €	9 843 635 €	25 056 586 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	684 870 777 €	684 870 777 €	692 948 949 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	684 870 777 €	684 870 777 €	692 948 949 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-9 843 635 €	-9 843 635 €	-25 056 586 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	38 119 981 €	38 119 981 €	38 130 380 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 100 000 €	1 100 000 €	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	27 859 902 €	27 859 902 €	27 834 201 €
Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	-683 556 €	-683 556 €	-14 760 407 €

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	RESSOURCES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	683 556 €	683 556 €	14 760 407 €	Capacité d'autofinancement	0 €	0 €	0 €
Investissements	61 358 737 €	61 358 737 €	61 919 313 €	Financement de l'actif par l'État	30 704 453 €	30 704 453 €	10 798 845 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 429 153 €	6 429 153 €	20 859 232 €
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières (plan campus CP1-CP2)	3 220 500 €	3 220 500 €	3 272 500 €	Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	65 262 793 €	65 262 793 €	79 952 220 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	37 133 606 €	37 133 606 €	31 658 077 €
AUGMENTATION du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0 €	0 €	0 €	DIMINUTION du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	28 129 187 €	28 129 187 €	48 294 143 €

TABLEAU 6 - SAIC
Situation patrimoniale Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Personnel	15 549 820 €	15 549 820 €	15 990 275 €	Subventions de l'Etat	129 281 €	129 281 €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	11 443 €	11 443 €	15 000 €	Fiscalité affectée			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	16 060 442 €	16 060 442 €	16 537 627 €	Autres subventions	23 317 000 €	23 317 000 €	27 902 790 €
				Autres produits	8 163 981 €	8 163 981 €	4 625 112 €
TOTAL DES CHARGES (1)	31 610 262 €	31 610 262 €	32 527 902 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	31 610 262 €	31 610 262 €	32 527 902 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	31 610 262 €	31 610 262 €	32 527 902 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	31 610 262 €	31 610 262 €	32 527 902 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 880 019 €	4 880 019 €	4 880 020 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 540 098 €	3 540 098 €	3 540 099 €
Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 339 921 €	1 339 921 €	1 339 921 €

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025	RESSOURCES	Montants BR2_2024 (CA du 28/11/2024)	Montants prévision d'exécution 2024	Montants Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement	1 339 921 €	1 339 921 €	1 339 921 €
Investissements	11 366 462 €	11 366 462 €	8 200 910 €	Financement de l'actif par l'État	86 842 €	86 842 €	
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	11 131 184 €	11 131 184 €	6 871 965 €
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	11 366 462 €	11 366 462 €	8 200 910 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 557 947 €	12 557 947 €	8 211 886 €
AUGMENTATION du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	1 191 485 €	1 191 485 €	10 976 €	DIMINUTION du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0 €	0 €	0 €

TABLEAU 7
Plan de trésorerie Budget initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	126 902 944,49 €	62 838 265,09 €	15 229 393,80 €	92 933 387,47 €	43 145 513,04 €	150 946 052,45 €	102 817 510,03 €	43 077 858,78 €	178 233 448,42 €	139 204 372,50 €	92 037 582,67 €	91 258 467,17 €		
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	5 000 000,00 €	8 140 000,00 €	138 768 278,50 €	8 500 000,00 €	164 621 934,20 €	9 500 000,00 €	8 000 000,00 €	189 635 589,90 €	19 077 605,00 €	15 000 000,00 €	70 239 517,40 €	41 374 516,00 €	677 857 441,00 €	
Subvention pour charges de service public	- €	- €	131 768 278,50 €	- €	158 121 934,20 €	- €	- €	184 475 589,90 €	- €	- €	52 707 311,40 €	- €	527 073 114,00 €	
Autres financements de l'Etat	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 577 605,00 €	- €	3 000 000,00 €	2 000 000,00 €	8 577 605,00 €	
Fiscalité affectée	- €	2 640 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 160 000,00 €	- €	- €	- €	- €	4 800 000,00 €	
Autres financements publics	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	3 000 000,00 €	6 000 000,00 €	5 000 000,00 €	5 500 000,00 €	3 500 000,00 €	1 500 000,00 €	8 500 000,00 €	7 500 000,00 €	7 032 206,00 €	10 000 000,00 €	61 532 206,00 €	
Recettes propres	3 000 000,00 €	3 500 000,00 €	4 000 000,00 €	2 500 000,00 €	1 500 000,00 €	4 000 000,00 €	4 500 000,00 €	1 500 000,00 €	7 000 000,00 €	7 500 000,00 €	7 500 000,00 €	29 374 516,00 €	75 874 516,00 €	
Recettes budgétaires fléchées	- €	4 000 000,00 €	- €	- €	- €	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	- €	1 600 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	6 760 863,00 €	17 260 863,00 €	
Financements de l'Etat fléchés	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 099 750,00 €	3 099 750,00 €	
Autres financements publics fléchés	- €	4 000 000,00 €	- €	- €	- €	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	- €	1 600 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	3 649 113,00 €	14 149 113,00 €	
Recettes propres fléchées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	12 000,00 €	12 000,00 €	
Opérations non budgétaires	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	6 000,00 €	
Emprunts : encaissements en capital	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Prêts : encaissements en capital	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	6 000,00 €	
Dépôts et cautionnements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Opérations gérées en comptes de tiers	2 000 000,00 €	1 500 000,00 €	3 080 000,00 €	5 100 000,00 €	5 200 000,00 €	1 700 000,00 €	1 300 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	800 000,00 €	1 100 000,00 €	1 020 000,00 €	25 000 000,00 €	
TVA encaissée	300 000,00 €	100 000,00 €	80 000,00 €	600 000,00 €	700 000,00 €	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	120 000,00 €	3 000 000,00 €	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	700 000,00 €	600 000,00 €	1 500 000,00 €	2 500 000,00 €	3 500 000,00 €	400 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €	12 000 000,00 €	
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 000 000,00 €	800 000,00 €	1 500 000,00 €	2 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	200 000,00 €	300 000,00 €	200 000,00 €	10 000 000,00 €	
A. TOTAL	7 000 500,00 €	13 640 500,00 €	141 848 778,50 €	13 600 500,00 €	169 822 434,20 €	12 800 500,00 €	10 600 500,00 €	190 736 089,90 €	21 778 105,00 €	16 800 500,00 €	72 340 017,40 €	49 155 879,00 €	720 124 304,00 €	
DECAISSEMENTS														
Dépenses liées à des recettes globalisées	67 474 699,07 €	57 287 707,95 €	60 044 102,50 €	59 853 824,10 €	56 622 814,45 €	58 029 262,09 €	67 189 470,92 €	53 181 419,92 €	57 571 500,59 €	60 867 164,50 €	69 698 052,56 €	66 506 191,35 €	734 326 210,00 €	
Personnel	47 287 569,75 €	46 572 369,75 €	45 873 100,75 €	45 931 782,75 €	46 624 881,75 €	46 160 440,75 €	47 704 008,75 €	49 510 421,75 €	44 521 599,75 €	46 654 585,75 €	47 952 509,75 €	47 217 809,75 €	562 011 081,00 €	
Fonctionnement	12 507 864,99 €	7 749 391,64 €	9 904 653,57 €	9 272 390,17 €	4 769 233,79 €	9 111 514,42 €	12 703 797,19 €	3 142 360,20 €	8 052 137,53 €	8 361 921,71 €	11 232 628,79 €	9 275 291,00 €	106 083 185,00 €	
Investissement	7 679 264,33 €	2 965 946,56 €	4 266 348,18 €	4 649 651,18 €	5 228 698,91 €	2 757 306,92 €	6 781 664,98 €	528 637,97 €	4 997 763,31 €	5 850 657,04 €	10 512 914,02 €	10 013 090,60 €	66 231 944,00 €	
Dépenses liées à des recettes fléchées	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	2 199 080,33 €	26 388 964,00 €	
Personnel	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	669 993,25 €	8 039 919,00 €	
Fonctionnement	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	932 355,50 €	11 188 266,00 €	
Investissement	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	596 731,58 €	7 160 779,00 €	
Opérations non budgétaires	1 400,00 €	2 583,00 €	1 602,00 €	5 470,00 €	- €	700,00 €	1 600,00 €	- €	11 600,00 €	1 045,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	30 000,00 €	
Emprunts : remboursements en capital	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Prêts : décaissements en capital	1 400,00 €	2 583,00 €	1 602,00 €	5 470,00 €	- €	700,00 €	1 600,00 €	- €	1 600,00 €	1 045,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	20 000,00 €	
Dépôts et cautionnements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €	- €	- €	- €	10 000,00 €	
Opérations gérées en compte de tiers	1 390 000,00 €	1 760 000,00 €	1 900 000,00 €	1 330 000,00 €	3 200 000,00 €	700 000,00 €	950 000,00 €	200 000,00 €	1 025 000,00 €	900 000,00 €	1 220 000,00 €	925 000,00 €	15 500 000,00 €	
TVA décaissée	500 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	200 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	200 000,00 €	4 000 000,00 €	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	850 000,00 €	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €	900 000,00 €	3 000 000,00 €	150 000,00 €	500 000,00 €	100 000,00 €	600 000,00 €	500 000,00 €	900 000,00 €	700 000,00 €	11 000 000,00 €	
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	40 000,00 €	60 000,00 €	- €	30 000,00 €	- €	150 000,00 €	50 000,00 €	- €	25 000,00 €	100 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €	500 000,00 €	
B. TOTAL	71 065 179,40 €	61 249 371,28 €	64 144 784,83 €	63 388 374,43 €	62 021 894,78 €	60 929 042,42 €	70 340 151,25 €	55 580 500,25 €	60 807 180,92 €	63 967 289,83 €	73 119 132,89 €	69 632 271,68 €	776 245 174,00 €	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 64 064 679,40 €	- 47 608 871,28 €	77 703 993,67 €	- 49 787 874,43 €	107 800 539,42 €	- 48 128 542,42 €	- 59 739 651,25 €	135 155 589,65 €	- 39 029 075,92 €	- 47 166 789,83 €	- 779 115,49 €	- 20 476 392,68 €	- 56 120 870,00 €	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	62 838 265,09 €	15 229 393,80 €	92 933 387,47 €	43 145 513,04 €	150 946 052,45 €	102 817 510,03 €	43 077 858,78 €	178 233 448,42 €	139 204 372,50 €	92 037 582,67 €	91 258 467,17 €	70 782 074,49 €		
												dont trésorerie fléchée	- 9 128 101,00 €	
													dont trésorerie sur opérations non budgétaires	9 476 000,00 €

TABLEAU 8 - DIVERS
OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES BUDGET INITIAL 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2025 non dénouées	2025	2026	2027	2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	36 724 220 €	11 566 900 €	13 927 344 €	20 937 085 €	47 376 174 €
Financements de l'État fléchés	607 830 €	3 099 750 €	1 999 750 €	7 072 335 €	26 527 619 €
Autres financements publics fléchés	36 048 389 €	8 455 150 €	11 927 594 €	13 864 750 €	20 848 555 €
Recettes propres fléchées	68 000 €	12 000 €			
Dépenses sur recettes fléchées (c)	23 745 357 €	17 412 857 €	22 636 105 €	16 306 396 €	50 571 134 €
Personnel					
AE=CP	4 242 202 €	4 282 240 €	4 559 649 €	4 197 924 €	5 265 337 €
Fonctionnement et intervention					
AE	19 062 444 €	8 147 444 €	8 980 615 €	3 390 594 €	5 131 130 €
CP	18 397 527 €	8 147 444 €	9 465 929 €	3 507 945 €	5 193 382 €
Investissement					
AE	1 719 729 €	5 833 173 €	14 010 527 €	14 000 527 €	27 848 314 €
CP	1 105 629 €	4 983 173 €	8 610 527 €	8 600 527 €	40 112 415 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	12 978 863 €	-5 845 957 €	-8 708 760 €	4 630 688 €	-3 194 960 €

TABLEAU 8 - SAIC
OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES BUDGET INITIAL 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2025 non dénouées	2025	2026	2027	2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	31 518 581 €	5 693 963 €	3 662 385 €	902 072 €	2 733 823 €
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés	30 353 581 €	5 693 963 €	3 604 405 €	843 752 €	2 465 323 €
Recettes propres fléchées	1 165 000 €		57 980 €	58 320 €	268 500 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	24 769 314 €	8 976 107 €	4 466 549 €	3 325 277 €	2 973 577 €
Personnel					
AE=CP	10 560 260 €	3 757 679 €	1 755 177 €	583 488 €	454 059 €
Fonctionnement et intervention					
AE	7 974 154 €	3 734 092 €	2 197 507 €	1 356 652 €	1 604 781 €
CP	7 559 337 €	3 040 822 €	2 390 295 €	1 762 521 €	2 114 212 €
Investissement					
AE	8 297 674 €	1 766 013 €	200 000 €	200 000 €	69 287 €
CP	6 649 717 €	2 177 606 €	321 077 €	979 268 €	405 306 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	6 749 267 €	-3 282 144 €	-804 164 €	-2 423 205 €	-239 754 €

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - DEPENSES

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9) = (7-8)	(10)	(11) = (9)+(10)	(12) = (1)-(3)-(6)
21REPIA3 - PIA3 - 100% IDT - INSPE	1 094 777 €	565 871 €	532 136 €	33 736 €	78 764 €	112 500 €	527 434 €	502 938 €	24 496 €	88 004 €	112 500 €	450 142 €	29 198 €
9080EMMA - EM EMMAH PROJET101081786 - UFR3S	3 666 000 €	847 376 €	711 198 €	136 178 €	657 664 €	793 842 €	832 356 €	613 348 €	219 008 €	574 834 €	793 842 €	2 160 960 €	97 850 €
9080GOAL - EM GOALS PROJET101050239 - UFR3S	5 174 400 €	2 386 955 €	2 161 868 €	225 087 €	978 287 €	1 203 374 €	2 332 369 €	1 916 721 €	415 649 €	787 725 €	1 203 374 €	1 809 158 €	245 148 €
9080UST	646 320 €			0 €		0 €			0 €		0 €	646 320 €	0 €
961CDCPI - Caisse Dépôts et Consignations PIA	1 859 848 €	793 439 €	738 240 €	55 199 €	131 372 €	186 571 €	788 641 €	709 896 €	78 744 €	107 827 €	186 571 €	935 037 €	28 344 €
ASDES23 - ANR-22-ASDR-0004	1 833 479 €	276 465 €	140 009 €	136 456 €	324 379 €	460 835 €	276 465 €	140 009 €	136 456 €	324 379 €	460 835 €	1 232 635 €	0 €
CAPSUL26 - Campus Participatif en Santé numérique Univ Lille	1 613 840 €	238 084 €	124 033 €	114 051 €	261 461 €	375 512 €	238 084 €	122 080 €	116 004 €	259 508 €	375 512 €	1 114 295 €	1 953 €
DAS21ASF - ANR-21-SFRI-0005-GRAEL	10 028 495 €	2 279 187 €	2 101 660 €	177 527 €	1 132 333 €	1 309 860 €	2 275 917 €	2 073 486 €	202 431 €	1 107 429 €	1 309 860 €	6 616 975 €	28 174 €
DAS22MSF - GRAEL MEL n°22 C 0233	1 001 000 €	811 348 €	779 420 €	31 928 €	157 724 €	189 652 €	811 348 €	776 275 €	35 073 €	154 579 €	189 652 €	31 928 €	3 145 €
DISCOM23 - ANR PEA DISCOM	624 628 €	178 000 €	126 402 €	51 598 €	109 144 €	160 742 €	178 000 €	119 130 €	58 870 €	101 872 €	160 742 €	337 484 €	7 272 €
EMASCB2F - EMJMD AGREEMENT N°2019-1409/001-001	3 033 000 €	1 881 499 €	1 807 967 €	73 532 €	378 965 €	452 497 €	1 881 499 €	1 767 681 €	113 818 €	338 679 €	452 497 €	772 536 €	40 286 €
EMBIOPHF - EM MASTER DEGREES BIOPHAM N°619633	4 434 500 €	2 206 506 €	2 100 523 €	105 983 €	594 543 €	700 526 €	2 159 941 €	1 985 596 €	174 345 €	526 181 €	700 526 €	1 633 451 €	114 927 €
EMBIORFF - EM Biorefinery n°2019-1423/001-001	4 433 000 €	2 523 556 €	2 354 967 €	168 589 €	504 349 €	672 938 €	2 523 556 €	2 278 827 €	244 729 €	428 209 €	672 938 €	1 405 095 €	76 140 €
EMPANGEF - EM PALAEO-GEOHERI n°2019-1421/001-001	3 077 500 €	2 488 417 €	2 353 327 €	135 090 €	275 036 €	410 126 €	2 488 417 €	2 314 444 €	173 973 €	236 153 €	410 126 €	314 047 €	38 884 €
EMSTRAIF - EM MASTER DEGREES STRAINS N°619582	3 096 000 €	1 667 135 €	1 579 195 €	87 940 €	478 786 €	566 726 €	1 654 995 €	1 550 921 €	104 074 €	462 652 €	566 726 €	950 079 €	28 274 €
INFORISM	689 472 €	50 000 €	3 330 €	46 670 €	320 286 €	366 956 €	50 000 €	1 375 €	48 625 €	318 331 €	366 956 €	319 186 €	1 955 €
NEUROT23 - Projet Neurotech EU Phase 2	2 157 412 €	309 700 €	62 358 €	247 342 €	555 042 €	802 384 €	290 447 €	47 002 €	243 445 €	558 939 €	802 384 €	1 292 670 €	15 356 €
LIBELULL LIBEL'ULL	12 600 000 €	215 876 €	81 235 €	134 641 €	2 245 297 €	2 379 938 €	215 876 €	80 706 €	135 170 €	2 244 768 €	2 379 938 €	10 138 827 €	529 €
AVENIR30 - Programme AVENIRs Développer ses compétences	752 325 €	144 786 €	119 297 €	25 488 €	93 860 €	119 348 €	144 786 €	118 183 €	26 602 €	92 746 €	119 348 €	513 680 €	1 114 €
ELECMOB1 9390080 conv de revert projet elec mob	819 787 €	424 842 €	279 396 €	145 446 €	-48 519 €	96 927 €	424 842 €	184 976 €	239 866 €	-142 939 €	96 927 €	443 464 €	94 421 €
QUANTEDU - QuantEdu-France Université Grenoble Alpes	864 000 €	198 419 €	24 700 €	173 719 €	-60 679 €	113 040 €	198 000 €	2 439 €	195 561 €	-82 521 €	113 040 €	726 260 €	22 261 €
DAS19PDI - PROJET PRECIDIA B	3 810 819 €	2 488 482 €	2 024 994 €	463 488 €	57 581 €	521 069 €	2 028 374 €	1 294 192 €	734 182 €	-213 113 €	521 069 €	1 264 756 €	730 802 €
DAS22AID - ANR-21-IDES-0006 WILL	4 951 852 €	1 244 629 €	780 411 €	464 217 €	875 412 €	1 339 629 €	1 233 890 €	423 700 €	810 190 €	529 439 €	1 339 629 €	2 831 811 €	356 712 €
LVORTEKS - PUI ANR BPI FRANCE	1 526 014 €	114 438 €	70 977 €	43 461 €	361 953 €	405 414 €	114 438 €	68 286 €	46 152 €	359 262 €	405 414 €	1 049 623 €	2 690 €
NTEUFR24	1 500 000 €			0 €	368 722 €	368 722 €			0 €	368 722 €	368 722 €	1 131 278 €	0 €
P2022009 - CPER 2021-2027 - Rénovation Bâtiment SN4	2 655 284 €	55 284 €	55 284 €	0 €	2 600 000 €	2 600 000 €	32 952 €	32 952 €	0 €	2 600 000 €	2 600 000 €	0 €	22 332 €
P2023004 - CPER 2021-2027 Eco-Campus Cité Scientifique FLECH	33 500 000 €	1 402 127 €	979 270 €	422 857 €	1 677 143 €	2 100 000 €	810 358 €	582 090 €	228 269 €	1 071 731 €	1 300 000 €	30 420 730 €	1 197 181 €
P2023005 - CPER 2021-2027 Restructuration Batiment B Pont de Bois	23 000 000 €	50 000 €	0 €	50 000 €	100 000 €	150 000 €	50 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	100 000 €	22 850 000 €	50 000 €
P1804SHS - BU SHS (CPER 2021-2027 inclus)	45 100 000 €	42 621 782 €	42 165 347 €	456 435 €	1 504 565 €	1 961 000 €	17 625 467 €	10 991 036 €	6 634 431 €	17 551 569 €	24 186 000 €	973 653 €	8 949 312 €
P2020031 - Rapatriement IUT Le Recueil (Plan de relance inclus)	26 242 928 €	26 242 928 €	25 678 661 €	564 268 €	-564 268 €	0 €	26 242 928 €	24 313 147 €	1 929 781 €	-1 929 781 €	0 €	564 268 €	1 365 513 €
P2021002 - CPER 2021-2027 Data-Center M4 Trx (Hors equip.)	5 760 000 €	3 361 175 €	3 056 170 €	305 004 €	694 996 €	1 000 000 €	3 224 855 €	3 005 969 €	218 886 €	281 114 €	500 000 €	1 703 830 €	550 201 €
P2021003 - Déploiement des compteurs communicants	500 000 €	164 665 €	164 665 €	0 €	100 000 €	100 000 €	132 552 €	118 309 €	14 243 €	85 757 €	100 000 €	235 335 €	46 356 €
P2021004 - Plan De Relance Rénovation énergétique Pharmacie	18 749 021 €	18 749 021 €	18 748 168 €	853 €	-853 €	0 €	18 733 877 €	18 332 684 €	401 193 €	-386 049 €	15 144 €	853 €	400 340 €
P2022012 - Bâtiments modulaires salles TD BACHELARD CS	1 575 000 €	1 575 000 €	1 330 495 €	244 506 €	-244 506 €	0 €	1 275 000 €	745 011 €	529 989 €	-229 989 €	300 000 €	244 506 €	285 484 €
Total Dépenses	232 370 702 €	118 556 991 €	113 235 705 €	5 321 287 €	16 698 841 €	22 020 128 €	91 797 664 €	77 213 406 €	14 584 258 €	28 626 014 €	43 210 272 €	97 114 870 €	14 832 154 €

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs								
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures			Encaissements pour l'année n			Restes à encaisser	
				Etat	Autres financements publics	Autres financements	Etat	Autres financements publics	Autres financements		
											(15)=(1)-(14)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)			(17)			(18)=(15)-(16)-(17)		
21REPIA3 - PIA3 - 100% IDT - INSPE	1 094 777 €		1 094 777 €			326 319 €			113 500 €		654 959 €
9080EMMA - EM EMMAH PROJET101081786 - UFR35	3 666 000 €		3 666 000 €			1 833 000 €					1 833 000 €
9080GOAL - EM GOALS PROJET101050239 - UFR35	5 174 400 €		5 174 400 €			2 587 200 €					2 587 200 €
9080UCST	646 320 €		646 320 €			646 320 €					0 €
961CDCPI - Caisse Dépôts et Consignations PIA	1 859 848 €		1 859 848 €			764 604 €		182 540 €			912 704 €
ASDES23 - ANR-22-ASDR-0004	1 833 479 €		1 833 479 €			1 018 554 €		736 451 €			78 474 €
CAPSUL26 - Campus Participatif en Santé numérique Univ Lille	1 613 840 €		1 613 840 €			726 228 €					887 612 €
DAS21ASF - ANR-21-SFRI-0005-GRAEL	10 028 495 €		10 028 495 €			4 230 775 €		1 018 519 €			4 779 201 €
DAS22MSF - GRAEL MEL n°22 C 0233	1 001 000 €		1 001 000 €			726 800 €		37 000 €			237 200 €
DISCOM23 - ANR PEA DISCOM	624 628 €		624 628 €			409 851 €		151 402 €			63 375 €
EMASCB2F - EMJMD AGREEMENT N°2019-1409/001-001	3 033 000 €		3 033 000 €			2 883 000 €					150 000 €
EMBIOPHF - EM MASTER DEGREES BIOPHAM N°619633	4 434 500 €		4 434 500 €			4 135 379 €	1 500 €				297 621 €
EMBIORFF - EM Biorefinery n°2019-1423/001-001	4 433 000 €		4 433 000 €			2 032 696 €					2 400 304 €
EMPANGEF - EM PALAEO-GEOHERI n°2019-1421/001-001	3 077 500 €		3 077 500 €			3 061 000 €	16 500 €				0 €
EMSTRAIF - EM MASTER DEGREES STRAINS N°619582	3 096 000 €		3 096 000 €			2 794 045 €	50 000 €			12 000 €	239 955 €
INFORISM	689 472 €		689 472 €			342 532 €		89 424 €			257 516 €
NEUROT23 - Projet Neurotech EU Phase 2	2 157 412 €		2 157 412 €			862 964 €		862 964 €			431 484 €
LIBELULL - LIBEL'UL	12 600 000 €		12 600 000 €			1 890 000 €		1 181 250 €			9 528 750 €
AVENIR30 - Programme AVENIRs Développer ses compétences	752 325 €		752 325 €			279 517 €		3 160 €			469 648 €
ELECMOB1 - 9390080 conv de reserst projet elec mob	819 787 €		819 787 €			327 915 €		96 927 €			394 945 €
QUANTEU - QuantEdu-France Université Grenoble Alpes	864 000 €		864 000 €			311 040 €		0 €			552 960 €
DAS19PDI - PROJET PRECIDIAB	3 810 819 €	140 126 €	3 670 693 €			2 206 784 €		0 €			1 463 909 €
DAS22AID - ANR-21-IDES-0006 WILL	4 951 852 €		4 951 852 €			1 608 572 €		734 524 €			2 608 756 €
LVORTEKS - PUI ANR BPI FRANCE	1 526 014 €		1 526 014 €			610 406 €					915 608 €
NTEUFR24	1 500 000 €		1 500 000 €			337 500 €		337 500 €			825 000 €
P2022009 - CPER 2021-2027 - SN4	2 655 284 €	0 €	2 655 284 €				1 100 000 €	1 100 000 €			455 284 €
P2023004 - CPER 2021-2027 Eco-Campus Cité Scientifique FLECH	33 500 000 €		33 500 000 €	607 830 €	1 002 712 €		999 750 €	1 999 500 €			28 890 208 €
P2023005 - CPER 2021-2027 Restructuration Batiment B Pont de Bois	23 000 000 €		23 000 000 €	0 €			1 000 000 €				22 000 000 €
P1804SH5 - BU SHS (CPER 2021-2027 inclus)	45 100 000 €	713 040 €	44 386 960 €	10 575 262 €	7 666 236 €		4 016 088 €	11 600 000 €			10 529 373 €
P2020031 - Rapatriement IUT Le Recueil (Plan de relance inclus)	26 242 928 €	3 292 928 €	22 950 000 €	20 177 054 €	2 000 000 €		772 946 €				0 €
P2021002 - CPER 2021-2027 Data-Center M4 Trx (Hors equip.)	5 760 000 €	1 160 000 €	4 600 000 €	250 000 €				500 000 €			3 850 000 €
P2021003 - Déploiement des compteurs communicants	500 000 €	500 000 €	0 €								0 €
P2021004 - Plan De Relance Rénovation énergétique Pharmacie	18 749 021 €	2 076 957 €	16 672 064 €	16 672 064 €							0 €
P2022012 - Bâtiments modulaires salles TD BACHELARD_CS	1 575 000 €	1 575 000 €	0 €								0 €
Total Recettes	232 370 702 €	9 458 051 €	222 912 651 €	48 282 210 €	47 621 950 €	68 000 €	7 888 784 €	20 744 661 €	12 000 €		98 295 046 €

TABLEAU 9 - SAIC
Tableau des opérations pluriannuelles par fonds Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - DEPENSES

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)+(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(8)-(6)-(11)
SAN22037 CONTINUUM	1 279 800 €	857 500 €	857 500 €	0 €	195 500 €	195 500 €	182 550 €	182 550 €	0 €	66 000 €	66 000 €	226 800 €	804 450 €
SAN2205 GAIA DATA	1 036 800 €	305 191 €	305 191 €	0 €	168 884 €	168 884 €	297 191 €	297 191 €	0 €	151 749 €	151 749 €	562 724 €	25 135 €
SAN22053 MESONET	1 549 800 €	1 273 869 €	1 273 869 €	0 €	59 968 €	59 968 €	1 273 869 €	1 273 869 €	0 €	59 968 €	59 968 €	215 963 €	0 €
SCE20079 MININO	539 605 €	286 085 €	286 085 €	0 €	175 816 €	175 816 €	270 232 €	270 232 €	0 €	191 670 €	191 670 €	77 703 €	0 €
SCE20104 CAPSTONE	821 044 €	581 598 €	581 598 €	0 €	50 000 €	50 000 €	527 975 €	527 975 €	0 €	50 000 €	50 000 €	189 446 €	53 623 €
SCE20115 GRAPHNEFCORE3	602 500 €	304 516 €	304 516 €	0 €	86 000 €	86 000 €	292 355 €	292 355 €	0 €	77 600 €	77 600 €	211 984 €	20 562 €
SCE20161 TERAOPTIC	456 637 €	456 637 €	456 637 €	0 €	0 €	0 €	456 637 €	456 637 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SCE21081 AGRELITA	871 940 €	583 353 €	583 353 €	0 €	0 €	0 €	580 916 €	580 916 €	0 €	2 436 €	2 436 €	288 588 €	0 €
SCE22151 HotCores	2 498 805 €	1 045 088 €	1 045 088 €	0 €	421 911 €	421 911 €	950 501 €	950 501 €	0 €	397 000 €	397 000 €	1 031 806 €	119 498 €
SEP21175 CHAIRE PSYCHO-ONCO	749 995 €	432 667 €	432 667 €	0 €	131 302 €	131 302 €	433 287 €	433 287 €	0 €	130 026 €	130 026 €	186 026 €	656 €
SPR18180 CNES	2 128 260 €	2 128 260 €	2 128 260 €	0 €	0 €	0 €	2 107 632 €	2 107 632 €	0 €	20 628 €	20 628 €	0 €	0 €
RRHU171E RHU PRECINASH	805 197 €	805 197 €	805 197 €	0 €	0 €	0 €	805 197 €	805 197 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SAN20153 CEMPI - PART I-SITE	1 164 605 €	754 272 €	754 272 €	0 €	181 283 €	181 283 €	749 514 €	749 514 €	0 €	176 271 €	176 271 €	229 050 €	9 770 €
SAN20154 CEMPI - PART ANR	1 781 517 €	1 423 775 €	1 423 775 €	0 €	157 410 €	157 410 €	1 395 957 €	1 395 957 €	0 €	149 824 €	149 824 €	200 332 €	35 404 €
SAN20168 EGRID (FF) - PART ANR	1 360 184 €	1 281 816 €	1 281 816 €	0 €	39 184 €	39 184 €	1 281 816 €	1 281 816 €	0 €	39 184 €	39 184 €	39 184 €	0 €
SAN20169 EGRID - PART I-SITE	1 243 240 €	989 609 €	989 609 €	0 €	139 170 €	139 170 €	939 609 €	939 609 €	0 €	140 024 €	140 024 €	114 462 €	49 146 €
SAN20170 EGRID (UNITE) - PART ANR	3 741 500 €	2 618 117 €	2 618 117 €	0 €	502 348 €	502 348 €	2 579 417 €	2 579 417 €	0 €	463 648 €	463 648 €	621 036 €	77 400 €
SAN20171 EGRID (PLATEFORME)PART ANR	1 383 499 €	1 383 499 €	1 383 499 €	0 €	0 €	0 €	1 379 749 €	1 379 749 €	0 €	3 750 €	3 750 €	0 €	0 €
SAN20172 CAPPA - PART ANR	1 068 941 €	543 265 €	543 265 €	0 €	126 920 €	126 920 €	543 265 €	543 265 €	0 €	126 920 €	126 920 €	398 756 €	0 €
SAN20173 CAPPA - PART I-SITE	1 717 205 €	1 052 431 €	1 052 431 €	0 €	247 068 €	247 068 €	1 040 966 €	1 040 966 €	0 €	243 279 €	243 279 €	417 706 €	15 254 €
SAN21036 DISTALZ - PART I-SITE	2 647 731 €	2 008 329 €	2 008 329 €	0 €	261 752 €	261 752 €	1 999 629 €	1 999 629 €	0 €	253 052 €	253 052 €	377 650 €	17 400 €
SAS19254 PRECIDIAB	9 303 161 €	6 177 842 €	6 177 842 €	0 €	1 737 000 €	1 737 000 €	6 170 460 €	6 170 460 €	0 €	1 512 000 €	1 512 000 €	1 388 319 €	232 381 €
SAS20015 PRECIDIAB - EQ.1	523 667 €	414 470 €	414 470 €	0 €	49 661 €	49 661 €	409 238 €	409 238 €	0 €	42 211 €	42 211 €	59 536 €	12 681 €
SAS20016 PRECIDIAB - EQ.2	207 457 €	135 549 €	135 549 €	0 €	58 253 €	58 253 €	126 811 €	126 811 €	0 €	49 515 €	49 515 €	13 655 €	17 476 €
SAS20022 PRECIDIAB - FF	700 736 €	269 032 €	269 032 €	0 €	150 000 €	150 000 €	258 832 €	258 832 €	0 €	135 000 €	135 000 €	281 704 €	25 200 €
SAS22114 PRECIDIABContribution I-SITE	43 867 €	9 879 €	9 879 €	0 €	0 €	0 €	9 879 €	9 879 €	0 €	0 €	0 €	33 988 €	0 €
SAS24075PRECIDIAB	44 959 €	9 000 €	9 000 €	0 €	33 000 €	33 000 €	9 000 €	9 000 €	0 €	33 000 €	33 000 €	2 959 €	0 €
SAN23190 - MOBICARD	517 730 €	10 293 €	10 293 €	0 €	152 000 €	152 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €	152 000 €	152 000 €	355 438 €	293 €
SAN24031 - SECRET GIFT	1 181 350 €	161 200 €	161 200 €	0 €	390 375 €	390 375 €	92 973 €	92 973 €	0 €	366 428 €	366 428 €	629 775 €	92 174 €
SCE24003 - ELECTROUFE	549 984 €	5 000 €	5 000 €	0 €	74 800 €	74 800 €	4 250 €	4 250 €	0 €	73 500 €	73 500 €	470 184 €	2 050 €
SFE23220 CPER RESISTOMICS	1 027 859 €	654 279 €	654 279 €	0 €	373 580 €	373 580 €	654 279 €	654 279 €	0 €	373 580 €	373 580 €	0 €	0 €
SFE23224 CPER TECSANTE	2 136 975 €	1 616 975 €	1 616 975 €	0 €	520 000 €	520 000 €	1 612 475 €	1 612 475 €	0 €	524 500 €	524 500 €	0 €	0 €
SFE23227 CPER RITMEA	735 217 €	470 241 €	470 241 €	0 €	160 006 €	160 006 €	470 241 €	470 241 €	0 €	160 006 €	160 006 €	104 969 €	0 €
SIN23153 BEPROACT	613 291 €	189 745 €	189 745 €	0 €	106 382 €	106 382 €	189 745 €	189 745 €	0 €	106 382 €	106 382 €	317 164 €	0 €
SFE23233 CPER ECRIN	729 931 €	235 214 €	235 214 €	0 €	344 717 €	344 717 €	235 214 €	235 214 €	0 €	344 717 €	344 717 €	150 000 €	0 €
SRE23201 CPER BIHAUTS ECO	669 200 €	613 900 €	613 900 €	0 €	55 300 €	55 300 €	610 900 €	610 900 €	0 €	58 300 €	58 300 €	0 €	0 €
CPER BIHAUTS ECO prog 2024	554 522 €	284 522 €	284 522 €	0 €	140 000 €	140 000 €	0 €	0 €	0 €	418 522 €	418 522 €	130 000 €	6 000 €
CPER ECRIN_FEDER 2024	1 257 830 €	982 833 €	982 833 €	0 €	150 000 €	150 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €	1 112 833 €	1 112 833 €	124 997 €	0 €
CPER TECSANTE_FEDER 2024	528 830 €	472 830 €	472 830 €	0 €	56 000 €	56 000 €	0 €	0 €	0 €	528 830 €	528 830 €	0 €	0 €
SAN24037 SAFARI	625 530 €	105 000 €	105 000 €	0 €	159 800 €	159 800 €	97 500 €	97 500 €	0 €	150 320 €	150 320 €	360 730 €	16 980 €
SIN24128 - DIAMOND	577 945 €	64 050 €	64 050 €	0 €	87 788 €	87 788 €	64 050 €	64 050 €	0 €	82 788 €	82 788 €	426 107 €	5 001 €
SBP24119 - CIS ORANGE	955 428 €	30 000 €	30 000 €	0 €	225 000 €	225 000 €	29 250 €	29 250 €	0 €	221 250 €	221 250 €	700 428 €	4 500 €
INSIDE 3D	841 073 €	0 €	0 €	0 €	230 400 €	230 400 €	0 €	0 €	0 €	216 900 €	216 900 €	610 673 €	13 500 €
SAN24082 PEPR AS4	1 641 960 €	130 000 €	130 000 €	0 €	350 000 €	350 000 €	125 500 €	125 500 €	0 €	242 500 €	242 500 €	1 161 960 €	112 000 €
SAN24047 - PEPR EMERGENCES	839 760 €	70 000 €	70 000 €	0 €	223 000 €	223 000 €	70 000 €	70 000 €	0 €	223 000 €	223 000 €	546 760 €	0 €
SIN23151 - SCALE UP4REHAB	599 231 €	111 602 €	111 602 €	0 €	95 565 €	95 565 €	111 602 €	111 602 €	0 €	95 565 €	95 565 €	392 064 €	0 €
SPR23135 CNES	2 500 000 €	15 341 €	15 341 €	0 €	1 241 885 €	1 241 885 €	14 407 €	14 407 €	0 €	1 055 602 €	1 055 602 €	1 242 774 €	187 217 €
Total contrats de recherche	59 356 298 €	34 353 869 €	34 353 869 €	0 €	10 109 029 €	10 109 029 €	31 484 869 €	31 484 869 €	0 €	11 022 279 €	11 022 279 €	14 893 399 €	1 955 751 €

B - RECETTES

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
SAN22037 CONTINUUM	1 279 800 €		1 279 800 €	575 910 €	143 978 €	559 913 €
SAN22052GAIA DATA	1 036 800 €		1 036 800 €	676 481 €	64 160 €	296 159 €
SAN22053 MESONET	1 549 800 €		1 549 800 €	1 165 000 €	58 320 €	326 480 €
SCE20079MININO	539 605 €		539 605 €	430 310 €	0 €	109 295 €
SCE20104CAPSTONE	821 044 €		821 044 €	778 983 €	42 061 €	-0 €
SCE20115GRAPHENECORE3	602 500 €		602 500 €	602 500 €	0 €	0 €
SCE20161 TERAOPTIC	456 637 €		456 637 €	389 403 €	67 233 €	0 €
SCE21081AGRELITA	871 940 €		871 940 €	871 940 €	0 €	-0 €
SCE22151HotCores	2 498 805 €		2 498 805 €	1 499 283 €	300 000 €	699 522 €
SEP21175CHAIRE PSYCHO-ONCO	749 995 €		749 995 €	449 997 €	149 999 €	149 999 €
RRHU171ERHU PRECINASH	805 197 €		805 197 €	805 197 €	0 €	0 €
SAN20153CEMPI - PART I-SITE	1 164 605 €		1 164 605 €	1 164 605 €	0 €	0 €
SAN20154CEMPI - PART ANR	1 781 517 €		1 781 517 €	1 781 517 €	0 €	-0 €
SAN20168EGID (FF) - PART ANR	1 360 184 €		1 360 184 €	1 360 184 €	0 €	-0 €
SAN20169EGID - PART I-SITE	1 243 240 €		1 243 240 €	1 243 240 €	0 €	0 €
SAN20170EGID (UNITE) - PART ANR	3 741 500 €		3 741 500 €	3 741 500 €	0 €	0 €
SAN20171 EGID (PLATEFORME)PART ANR	1 383 499 €		1 383 499 €	1 383 499 €	0 €	0 €
SAN20172CAPP - PART ANR	1 068 941 €		1 068 941 €	1 068 941 €	0 €	-0 €
SAN20173CAPP - PART I-SITE	1 717 205 €		1 717 205 €	1 717 205 €	0 €	0 €
SAN21036DISTALZ - PART I-SITE	2 647 731 €		2 647 731 €	2 647 731 €	0 €	0 €
SAS19254PRECIDIAB	9 303 161 €		9 303 161 €	7 808 783 €	0 €	1 494 378 €
SAS20015PRECIDIAB - EQ 1	523 667 €		523 667 €	488 210 €	0 €	35 457 €
SAS20016PRECIDIAB - EQ 2	207 457 €		207 457 €	0 €	0 €	207 457 €
SAS20022PRECIDIAB - FF	700 736 €		700 736 €	700 736 €	0 €	0 €
SAS22114 PRECIDIABContribution I-SITE	43 867 €		43 867 €	0 €	0 €	43 867 €
SAS24075 PRECIDIAB	44 959 €		44 959 €	17 984 €	0 €	26 976 €
SAN23190 - MOBICARD	517 730 €		517 730 €	207 092 €	105 546 €	205 092 €
SAN24031 - SECRET GIFT	1 181 350 €		1 181 350 €	118 135 €	201 791 €	861 424 €
SCE24003 - ELECTROLIFE	549 984 €		549 984 €	192 494 €	130 621 €	226 869 €
SFE23220 CPER RESISTOMICS	1 027 859 €		1 027 859 €	380 300 €	250 000 €	397 559 €
SFE23224 CPER TECSANTE	2 136 975 €		2 136 975 €	500 000 €	800 000 €	836 975 €
SFE23227 CPER RITMEA	735 217 €		735 217 €	490 248 €	140 000 €	104 969 €
SFE23233 CPER ECRIN	729 931 €		729 931 €	0 €	386 620 €	343 311 €
SIN23151 - SCALE UP4REHAB	599 231 €		599 231 €	0 €	100 000 €	499 231 €
SIN23153 BEPROACT	613 291 €		613 291 €	70 000 €	100 000 €	443 291 €
SRE23201 CPER BIHAUTS ECO	669 200 €		669 200 €	490 120 €	50 000 €	129 080 €
CPER BIHAUTS ECO prog 2024	554 522 €		554 522 €	0 €	110 000 €	444 522 €
CPER ECRIN_FEDER	1 257 830 €		1 257 830 €	0 €	100 000 €	1 157 830 €
CPER TECSANTE_FEDER	528 830 €		528 830 €	0 €	110 000 €	418 830 €
SCE24037 SAFARI	625 530 €		625 530 €	302 319 €	0 €	323 211 €
SIN24128 - DIAMOND	577 945 €		577 945 €	0 €	100 000 €	477 945 €
SBP24119 - CIS ORANGE	955 428 €		955 428 €	238 857 €	0 €	716 571 €
INSIDE 3D	841 073 €		841 073 €	0 €	70 000 €	771 073 €
SAN24082 PEPR AS4	1 641 960 €		1 641 960 €	182 500 €	182 500 €	1 276 960 €
SPR18180 CNES	2 128 260 €		2 128 260 €	2 128 260 €	0 €	0 €
SAN24047 - PEPR EMERGENCES	839 760 €		839 760 €	188 946 €	188 946 €	461 868 €
SPR23135 CNES	2 500 000 €		2 500 000 €	1 167 272 €	666 364 €	666 364 €
Total contrats de recherche	59 356 298 €	0 €	59 356 298 €	40 025 682 €	4 618 139 €	14 712 478 €

	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N
Financement de l'Etat*		93 959 346 €	48 282 210 €	7 888 784 €
Autres financements publics**		128 873 304 €	47 621 950 €	20 744 661 €
Autres financements***		80 000 €	68 000 €	12 000 €
TOTAL		222 912 651 €	95 972 160 €	28 645 445 €
Personnel				
Fonctionnement		222 912 651 €	95 972 160 €	28 645 445 €
Investissement				
TOTAL		222 912 651 €	95 972 160 €	28 645 445 €

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus en N+3
4 188 398 €	7 072 335 €	26 527 619 €
25 098 527 €	14 370 793 €	21 037 374 €
29 286 925 €	21 443 128 €	47 564 993 €
29 286 925 €	21 443 128 €	47 564 993 €
29 286 925 €	21 443 128 €	47 564 993 €

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévision N	
		Financement de l'opération		Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N
		(18)	(19)		
Financement de l'Etat*					
	Autres financements publics**	52 932 850 €	36 302 347 €	3 762 829 €	
	SAN22037 CONTINUUM	1 279 800 €	575 910 €	143 978 €	
	SAN22052 GAIA DATA	1 036 800 €	676 485 €	64 160 €	
	SAN22053 MESONET	1 549 800 €	1 165 000 €	58 320 €	
	SCE22079 MINNO	539 605 €	430 310 €		
	SCE22104 CAPSTONE	821 044 €	778 983 €	42 061 €	
	SCE20115 GRAPHENECORE3	602 500 €	602 500 €		
	SCE20161 TERAOPTIC	456 637 €	389 403 €	67 233 €	
	SCE21081 AGREUTA	871 940 €	871 940 €		
	SCE22151 HMCores	2 498 805 €	1 499 283 €	300 000 €	
	SER21175 CHAIRE PSYCHO-ONCO	749 995 €	449 997 €	149 999 €	
	RRHU171E RHU PRECINASH	805 197 €	805 197 €		
	SAN20153 CEMPI - PART I-SITE	1 164 605 €	1 164 605 €		
	SAN20154 CEMPI - PART ANR	1 781 517 €	1 781 517 €		
	SAN20168 EGID (PFI) - PART ANR	1 360 184 €	1 360 184 €		
	SAN20169 EGID - PART I-SITE	1 243 240 €	1 243 240 €		
	SAN20170 EGID (UNITE) - PART ANR	3 741 500 €	3 741 500 €		
	SAN20171 EGID (PLATEFORME) PART ANR	1 383 499 €	1 383 499 €		
	SAN20172 CAPPA - PART ANR	1 068 941 €	1 068 941 €		
	SAN20173 CAPPA - PART I-SITE	1 717 205 €	1 717 205 €		
	SAN21036 DISTALZ - PART I-SITE	2 647 731 €	2 647 731 €		
	SAS19254 PRECIDIAB	9 303 161 €	7 808 783 €		
	SAS20015 PRECIDIAB - EQ 1	523 667 €	488 210 €		
	SAS20016 PRECIDIAB - EQ 2	207 457 €			
	SAS20022 PRECIDIAB - FF	700 736 €	700 736 €		
	SAS22114 PRECIDIAB Contribution I-SITE	43 867 €			
	SAS24075 PRECIDIAB	44 959 €	17 984 €		
	SAN23190 - MOBICARD	517 730 €	207 092 €	105 546 €	
	SAN24031 - SECRET GIFT	1 181 350 €	118 135 €	201 791 €	
	SCE24003 - ELECTROLIFE	549 984 €	192 494 €	130 621 €	
	SFE23220 CPER RESISTOMICS	1 027 859 €	380 300 €	250 000 €	
	SFE23224 CPER TECSANTE	2 136 975 €	500 000 €	800 000 €	
	SFE23227 CPER RITMEA	735 217 €	490 248 €	140 000 €	
	SFE23233 CPER ECRI	729 931 €		386 620 €	
	SIN23151 - SCALE UP4REHAB	599 231 €		100 000 €	299 231 €
	SIN23153 BEPROACT	613 291 €	70 000 €	100 000 €	183 291 €
	SRE23201 CPER BIHAUTS ECO	669 200 €	490 120 €	50 000 €	129 080 €
	BIHAUTS ECO prog 2024	554 524 €		110 000 €	294 524 €
	CPER ECRI - FEDER 2024	1 257 830 €		100 000 €	857 830 €
	CPER TECSANTE - FEDER 2024	528 830 €		110 000 €	218 830 €
	SCE24037 SAFARI	625 530 €	302 319 €		223 211 €
	SAN24082 - PEPR AS4	1 641 960 €	182 500 €	182 500 €	911 960 €
	SIN24128 - DIAMOND	577 945 €		100 000 €	277 945 €
	INSIDE 3D	841 073 €		70 000 €	551 073 €
	Autres financements***	6 423 448 €	3 723 335 €	855 310 €	
	SPR18180 CNES	2 128 260 €	2 128 260 €		
	SAN24047 PEPR EMERGENCES	839 760 €	188 946 €	188 946 €	83 976 €
	SPR23135 CNES	2 500 000 €	1 167 272 €	666 364 €	
	SBP24119 - CS ORANGE	955 428 €	238 857 €		372 038 €
	Total contrats de recherche	59 356 298 €	40 025 682 €	4 618 139 €	
	Total financement de l'Etat	0 €	0 €	0 €	
	Total autres financements publics	52 932 850 €	36 302 347 €	3 762 829 €	
	Total autres financements	6 423 448 €	3 723 335 €	855 310 €	
	TOTAL contrats de recherche	59 356 298 €	40 025 682 €	4 618 139 €	

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(21)	(22)	(23)
5 550 144 €	1 773 752 €	5 543 778 €
143 978 €	143 978 €	271 958 €
64 160 €	64 160 €	167 840 €
57 980 €		268 500 €
109 295 €		
318 191 €		381 331 €
	149 999 €	
1 494 378 €		
35 457 €		
	207 457 €	
	43 867 €	
36 976 €		
103 546 €		101 546 €
201 791 €	201 791 €	457 841 €
	150 000 €	76 869 €
397 559 €		
836 975 €		
104 959 €		
193 310 €	150 001 €	
100 000 €	100 000 €	299 231 €
130 000 €	130 000 €	183 291 €
129 080 €		
150 000 €		
300 000 €		
200 000 €		
100 000 €		
182 500 €	182 500 €	911 960 €
100 000 €	100 000 €	277 945 €
70 000 €	150 000 €	551 073 €
1 199 843 €	188 946 €	456 014 €
188 946 €	188 946 €	83 976 €
666 364 €		
944 533 €		
6 749 987 €	1 962 698 €	5 999 792 €
0 €	0 €	0 €
5 550 144 €	1 773 752 €	5 543 778 €
1 199 843 €	188 946 €	456 014 €
6 749 987 €	1 962 698 €	5 999 792 €

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution					
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
			(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)
Contrats de recherche	Personnel	24 270 060 €	13 691 491 €	4 718 474 €	18 409 965 €	13 757 491 €	4 618 536 €	18 376 027 €
	Fonctionnement et intervention	23 034 996 €	9 879 690 €	4 832 091 €	14 711 780 €	9 354 167 €	4 396 926 €	13 751 093 €
	Investissement	12 051 241 €	10 782 689 €	558 465 €	11 341 154 €	8 373 211 €	2 006 816 €	10 380 027 €
Total contrats de recherche		59 356 298 €	34 353 869 €	10 109 029 €	44 462 899 €	31 484 869 €	11 022 279 €	42 507 147 €
	Total personnel	24 270 060 €	13 691 491 €	4 718 474 €	18 409 965 €	13 757 491 €	4 618 536 €	18 376 027 €
	Total fonctionnement et intervention	23 034 996 €	9 879 690 €	4 832 091 €	14 711 780 €	9 354 167 €	4 396 926 €	13 751 093 €
	Total investissement	12 051 241 €	10 782 689 €	558 465 €	11 341 154 €	8 373 211 €	2 006 816 €	10 380 027 €
TOTAL		59 356 298 €	34 353 869 €	10 109 029 €	44 462 899 €	31 484 869 €	11 022 279 €	42 507 147 €

Restes à payer	Restes à réaliser	
Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
33 938 €	5 860 096 €	5 894 034 €
960 687 €	8 323 216 €	9 283 903 €
961 126 €	710 088 €	1 671 214 €
1 955 751 €	14 893 399 €	16 849 151 €
33 938 €	5 860 096 €	5 894 034 €
960 687 €	8 323 216 €	9 283 903 €
961 126 €	710 088 €	1 671 214 €
1 955 751 €	14 893 399 €	16 849 151 €

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	
			(11)	(12)	
Total PPI					
	Financement de l'Etat*	0 €	0 €	0 €	
Contrats de recherche	Autres financements publics**	52 932 850 €	36 302 347 €	3 762 829 €	12 867 674 €
	Autres financements***	6 423 448 €	3 723 335 €	855 310 €	1 844 803 €
Total contrats de recherche		59 356 298 €	40 025 682 €	4 618 139 €	14 712 478 €
Total contrats d'enseignement					
	Ss total financement de l'Etat	0 €	0 €	0 €	0 €
	Ss total autres financements publics	52 932 850 €	36 302 347 €	3 762 829 €	12 867 674 €
	Ss total autres financements	6 423 448 €	3 723 335 €	855 310 €	1 844 803 €
TOTAL		59 356 298 €	40 025 682 €	4 618 139 €	14 712 478 €

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
**** Ressources propres autres recettes fléchés

TABLEAU 11
Moyens des unités de recherche Budget initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Fonctionnement / Investissement : Montant total des crédits acquittés sur le budget 2023, toutes dotations, subventions et contrats de recherche compris.

Nombre d'emplois : nombre de personnels titulaires et contractuels affectés par l'établissement dans l'unité de recherche (en ETPT) au 31 décembre 2023.

Label	Sigle	Masse	Moyens de l'établissement		CNRS		INSERM		INSTITUT PASTEUR DE LILLE		CHU DE LILLE	
U 1003	PhyCell		16	Emplois	1	Emplois	10	Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		152 977,00 €				503 031,00 €				
		Investissement		7 900,00 €				2 972,00 €				
		Total		160 877,00 €			Total	506 003,00 €				
U 1008	ADDS		26	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois	1,0	Emplois
		Fonctionnement		65 821,00 €				76 280,00 €				10 010,00 €
		Investissement		51 189,00 €								
		Total		117 010,00 €			Total	76 280,00 €			Total	10 010,00 €
U 1011	RNMCD		50	Emplois	1,0	Emplois	15	Emplois	9	Emplois	23,0	Emplois
		Fonctionnement		362 754,00 €				1 137 440,00 €		242 875,00 €		15 038,00 €
		Investissement		18 434,00 €				109 518,00 €		13 812,00 €		
		Total		381 188,00 €			Total	1 246 958,00 €	Total	256 687,00 €	Total	15 038,00 €
U 1167	RID-AGE		29	Emplois	13,0	Emplois	10	Emplois	32	Emplois	16,0	Emplois
		Fonctionnement		265 251,00 €				3 724 545,00 €		867 438,00 €		6 052,00 €
		Investissement		43 545,00 €				10 240,00 €		298 431,00 €		
		Total		308 796,00 €			Total	3 734 785,00 €	Total	1 165 869,00 €	Total	6 052,00 €
U 1172	LiNCog		103	Emplois	5,0	Emplois	50	Emplois		Emplois	29,0	Emplois
		Fonctionnement		760 703,00 €				1 954 655,00 €				21 369,00 €
		Investissement		70 917,00 €				77 408,00 €				
		Total		831 620,00 €			Total	2 032 063,00 €			Total	21 369,00 €
U 1177	M2SV		20	Emplois		Emplois	3	Emplois	11	Emplois		Emplois
		Fonctionnement		162 962,00 €				126 345,00 €		295 386,00 €		
		Investissement		- €						27 068,00 €		
		Total		162 962,00 €			Total	126 345,00 €	Total	322 454,00 €		
U 1189	ONCO-THAI		5	Emplois	1,0	Emplois	6	Emplois		Emplois	13,0	Emplois
		Fonctionnement		40 311,00 €				133 580,00 €				15 942,00 €
		Investissement		6 575,00 €								
		Total		46 886,00 €			Total	133 580,00 €			Total	15 942,00 €
U 1190	RTD		13	Emplois		Emplois	6	Emplois	1	Emplois	21,0	Emplois
		Fonctionnement		45 966,00 €				383 084,00 €		59 493,00 €		8 676,00 €
		Investissement		- €				28 816,00 €		1 318,00 €		
		Total		45 966,00 €			Total	411 900,00 €	Total	60 811,00 €		
U 1192	PRISM		19	Emplois		Emplois	9	Emplois		Emplois	3,0	Emplois
		Fonctionnement		240 687,00 €				243 069,00 €				3 125,00 €
		Investissement		749 868,00 €				363 368,00 €				
		Total		990 555,00 €			Total	606 437,00 €			Total	3 125,00 €
U 1286	INFINITE		76	Emplois		Emplois	7	Emplois		Emplois	24,0	Emplois
		Fonctionnement		765 469,00 €				234 091,00 €				21 326,00 €
		Investissement		80 051,00 €				83 660,00 €				
		Total		845 520,00 €			Total	317 751,00 €			Total	21 326,00 €
UMR 8019	CLERSE		83	Emplois	14,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		330 362,00 €			53 000,00 €					
		Investissement		10 885,00 €								
		Total		341 247,00 €	Total	53 000,00 €						
UMR 8025	CHJ		13	Emplois	5,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		64 928,00 €			25 552,00 €					
		Investissement		7 957,00 €								
		Total		72 885,00 €	Total	25 552,00 €						
UMR 8026	CERAPS		64	Emplois	13,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		310 236,00 €			70 000,00 €					
		Investissement		19 000,00 €								
		Total		329 236,00 €	Total	70 000,00 €						
UMR 8028	IMCCE		2	Emplois	18,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		12 728,00 €			75 600,00 €					
		Investissement		- €								
		Total		12 728,00 €	Total	75 600,00 €						
UMR 8163	STL		78	Emplois	10,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		237 448,00 €			46 750,00 €					
		Investissement		15 649,00 €								
		Total		253 097,00 €	Total	46 750,00 €						
UMR 8164	HALMA		49	Emplois	5,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois

Label	Sigle	Masse	Moyens de l'établissement		CNRS		INSERM		INSTITUT PASTEUR DE LILLE		CHU DE LILLE	
		Fonctionnement		209 908,00 €		21 000,00 €						
		Investissement		7 105,00 €								
		Total		217 013,00 €	Total	21 000,00 €						
UMR 8181	UCCS		62	Emplois	42,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		572 376,00 €		205 851,00 €						
		Investissement		6 250,00 €								
		Total		578 626,00 €	Total	205 851,00 €						
UMR 8187	LOG		43	Emplois	15,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		345 501,00 €		154 743,00 €						
		Investissement		80 062,00 €								
		Total		425 563,00 €	Total	154 743,00 €						
UMR 8198	EVO ECO PALEO		35	Emplois	15,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		523 882,00 €		145 535,00 €						
		Investissement		67 782,00 €								
		Total		591 664,00 €	Total	145 535,00 €						
UMR 8199	EGENODIA		28	Emplois	10,00	Emplois	10,0	Emplois	4	Emplois	3,0	Emplois
		Fonctionnement		1 367 872,00 €		45 000,00 €				103 045,00 €		
		Investissement		1 685 141,00 €						18 187,00 €		
		Total		3 053 013,00 €	Total	45 000,00 €			Total	121 232,00 €		- €
UMR 8207	UMET		60	Emplois	21,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		927 185,00 €		188 700,00 €						
		Investissement		256 289,00 €								
		Total		1 183 474,00 €	Total	188 700,00 €						
UMR 8516	LASIR		32	Emplois	12,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		70 687,00 €		93 088,00 €						
		Investissement		6 187,00 €								
		Total		76 874,00 €	Total	93 088,00 €						
UMR 8518	LOA		28	Emplois	24,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		191 764,00 €		77 790,00 €						
		Investissement		17 810,00 €								
		Total		209 574,00 €	Total	77 790,00 €						
UMR 8520	IEMN		105	Emplois	140,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		799 638,00 €		3 131 189,00 €						
		Investissement		72 600,00 €								
		Total		872 238,00 €	Total	3 131 189,00 €						
UMR 8522	PCZA		19	Emplois	14,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		131 698,00 €		103 000,00 €						
		Investissement		72 691,00 €								
		Total		204 389,00 €	Total	103 000,00 €						
UMR 8523	PhLAM		75	Emplois	43,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		319 359,00 €		358 100,00 €						
		Investissement		17 776,00 €								
		Total		337 135,00 €	Total	358 100,00 €						
UMR 8524	LPP		150	Emplois	20,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		384 596,00 €		178 769,00 €						
		Investissement		52 972,00 €								
		Total		437 568,00 €	Total	178 769,00 €						
UMR 8529	IRHIS		83	Emplois	5,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		192 931,00 €		41 860,00 €						
		Investissement		5 047,00 €								
		Total		197 978,00 €	Total	41 860,00 €						
UMR 8576	UGSF		78	Emplois	37,00	Emplois	3,0	Emplois		Emplois	5,0	Emplois
		Fonctionnement		125 554,00 €		487 564,00 €						
		Investissement		26 569,00 €								
		Total		152 123,00 €	Total	487 564,00 €						
UMR 9013	LaMCUBE		36	Emplois	7,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		26 162,00 €		30 000,00 €						
		Investissement		8 883,00 €								
		Total		35 045,00 €	Total	30 000,00 €						
UMR 9014	LMFL		1	Emplois	5,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		11 959,00 €		24 500,00 €						
		Investissement		- €								
		Total		11 959,00 €	Total	24 500,00 €						
UMR 9017	CIL		31	Emplois	48,00	Emplois	37	Emplois	44,0	Emplois	16,0	Emplois
		Fonctionnement		387 257,00 €		1 398 000,00 €		1 384 543,00 €		1 668 779,00 €		8 949,00 €
		Investissement		46 883,00 €				54 762,00 €		108 929,00 €		
		Total		434 140,00 €	Total	1 398 000,00 €	Total	1 439 305,00 €	Total	1 777 708,00 €	Total	8 949,00 €
UMR 9020	CANTHER		62	Emplois	18,00	Emplois	25	Emplois	9	Emplois	16,0	Emplois

Label	Sigle	Masse	Moyens de l'établissement		CNRS		INSERM		INSTITUT PASTEUR DE LILLE		CHU DE LILLE	
		Fonctionnement		311 676,00 €		147 000,00 €		1 050 447,00 €		67 721,00 €		110 489,00 €
		Investissement		5 884,00 €				45 552,00 €		34 484,00 €		
		Total		317 560,00 €	Total	147 000,00 €	Total	1 095 999,00 €	Total	102 205,00 €	Total	110 489,00 €
UMR 9189	CRISTAL		168	Emplois	46,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		676 824,00 €		282 300,00 €						
		Investissement		765 642,00 €								
		Total		1 442 466,00 €	Total	282 300,00 €						
UMR 9193	SCALAB		72	Emplois	4,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		404 206,00 €		55 933,00 €						
		Investissement		101 183,00 €								
		Total		505 389,00 €	Total	55 933,00 €						
UMR 9221	LEM		46	Emplois	8,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		68 895,00 €		31 000,00 €						
		Investissement		3 043,00 €								
		Total		71 938,00 €	Total	31 000,00 €						
UMS 2014	PLBS		43	Emplois	15,00	Emplois	10,0	Emplois	19,0	Emplois	6,0	Emplois
		Fonctionnement		581 188,00 €		82 050,00 €						
		Investissement		82 044,00 €								
		Total		663 232,00 €	Total	82 050,00 €						
UMS 2877	ICARE			Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		187 834,00 €		13 600,00 €						
		Investissement		525 093,00 €								
		Total		712 927,00 €	Total	13 600,00 €						
USR 3185	MESH5			Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		234 513,00 €		65 000,00 €						
		Investissement										
		Total		234 513,00 €	Total	65 000,00 €						
USR 3290	MSAP		5	Emplois	7,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		12 829,00 €		25 000,00 €						
		Investissement										
		Total		12 829,00 €	Total	25 000,00 €						
USR 3380	IRCICA		51	Emplois	27,00	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement		25 306,00 €		640 067,00 €						
		Investissement										
		Total		25 306,00 €	Total	640 067,00 €						
FR 2007				Emplois	1,33	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement				14 000,00 €						
		Investissement										
		Total				14 000,00 €						
FR 2037				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement				38 000,00 €						
		Investissement										
		Total				38 000,00 €						
FR 2044				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement				34 000,00 €						
		Investissement										
		Total				34 000,00 €						
FR 2638				Emplois	4,87	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement				255 100,00 €						
		Investissement										
		Total				255 100,00 €						
FR 3029				Emplois	1	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
						139 500,00 €						
		Total				139 500,00 €						
FR 3050				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Total				- €						
FR 3417				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Total				- €						
FR 3443				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Total				- €						
FR 3624				Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois

Label	Sigle	Masse	Moyens de l'établissement	CNRS		INSERM		INSTITUT PASTEUR DE LILLE		CHU DE LILLE	
				Total	- €						
FR 3733			Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement			10 000,00 €						
		Investissement									
				Total	10 000,00 €						
UMI 3464			Emplois		Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
				Total	- €						
ERL9002			Emplois	9,80	Emplois		Emplois		Emplois		Emplois
		Fonctionnement			274 429,00 €						
		Investissement									
				Total	274 429,00 €						

*Fonctionnement / Investissement : dépenses acquittées (CP) au 31 décembre 2023, toutes dotations, subventions et contrats de recherche compris avec une répartition en fonctionnement et en investissement

*Nombre d'emplois : nombre de personnes affectées à l'unité de recherche au 31 décembre 2023, titulaires, et non en ETPT selon données déclarées par les unités de recherche

** Fonctionnement / Investissement : budget FEI CNRS et crédits spécifiques

TABLEAU 12
Synthèse budgétaire et comptable Budget initial 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2025		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	210 582 501,31 €	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	65 379 578,44 €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-61 523 366,05 €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	126 902 944,49 €	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	17 596 325,12 €	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	109 306 619,37 €	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	745 690 667,00 €	
	6	Résultat patrimonial	-25 056 586,00 €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-13 420 486,00 €	
	8	Variation du fonds de roulement	-48 283 167,00 €	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0,00 €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0,00 €
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11 9.b	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	0,00 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-65 596 870,00 €	
12.a	Recettes budgétaires		695 118 304,00 €	
12.b	Crédits de paiement ouverts		760 715 174,00 €	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		9 476 000,00 €	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-56 120 870,00 €	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		-9 128 101,00 €	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-46 992 769,00 €	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		7 837 703,00 €	
16	Restes à payer		-15 024 507,00 €	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	195 557 994,31 €	
	18	Niveau final du fonds de roulement	17 096 411,44 €	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-53 685 663,05 €	
	20	Niveau final de la trésorerie	70 782 074,49 €	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	8 468 224,12 €	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	62 313 850,37 €	

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale